

OEUVRES
DE
BLAISE PASCAL

PUBLIÉES

SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

AVEC DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES, INTRODUCTIONS ET NOTES,

PAR

LÉON BRUNSCHVIG ET PIERRE BOUTROUX

I

BIOGRAPHIES

PASCAL JUSQU'À SON ARRIVÉE À PARIS (1647).

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—
1923

Tous droits réservés

La Vie de Monsieur Pascal

Gilberte Perier



Hachette, Paris, 1923 (2e éd.)

Exporté de Wikisource le 28/05/2017

IV

BLAISE PASCAL

(1623-1662.)

I

La vie de Monsieur Paschal, écrite par Madame Perier, sa sœur, femme de Monsieur Perier, conseiller de la Cour des Aides de Clermont.

Manuscrit légué par Faugère, *Bibliothèque Mazarine*, n^o 4546.



[INTRODUCTION](#)

[VIE DE MONSIEUR PASCAL](#)

[APPENDICE](#)

INTRODUCTION

La biographie de Pascal par Madame Perier a une histoire, et qui est assez compliquée. Nous rassemblons dans cette *Introduction* les différents documents qui nous la font connaître.

I

Au témoignage de M^{me} Perier, dans une lettre de 1682 que nous publions p. 43, la première rédaction de la *Vie* remonte à l'année qui suivit la mort de Blaise Pascal ; elle paraît avoir été immédiatement utilisée dans la *Préface*, écrite sans doute par M. Perier, pour les *Traité*s posthumes de 1663 (*infra*, t. III, p. 267). Ce fut aussi à cette époque, ajoute M^{me} Perier, que l'une des copies qui circulèrent alors parmi les amis de Pascal en fut dérobée ; c'est vraisemblablement cet incident qui est raconté dans la lettre suivante, adressée à M. Perier. Elle est signée de Bridieu. Son auteur serait, soit, comme le veut le manuscrit de Troyes^[1], un familier du duc de Liancourt, archidiacre de Beauvais, qui fut un fidèle ami de Port-Royal, soit plutôt un gentilhomme limousin, ancien écuyer du duc de Guise, qui

avait défendu en 1650 la ville de Guise contre les Espagnols : il était naturellement en relations avec l'intime ami de Pascal et du duc de Roannez, M. du Bois (« on l'appelait M. du Bois *de l'hôtel de Guise* : il y logea jusqu'à la mort de Mademoiselle de Guise, ayant été d'abord maître à danser, puis précepteur et gouverneur du duc de Guise ». Sainte Beuve, *Port Royal*, 5^e édit., t. V, p. 469 n. 1). La lettre de Bridieu à M. Perier n'est datée que du 28 juillet, sans indication d'année ; elle doit être de 1663.

LETTRE DE M. BRIDIEU À M. PERIER.

« Je croy qu'on vous aura parlé de ma part de la vie de M^r Pascal écrite par mad^e votre femme, et qu'on vous aura pressé de consentir qu'on la donne au public ; nous l'avons trouvée si belle et si édifiante que nous avons jugé tous icy que l'on feroit mal de ne le pas faire, et ceux qui l'ont vue à Paris, en ont fait le mesme jugement ; et M^r Du Bois vous dira que M^{lle} de Guise l'a trouvée admirable et pour les choses et pour la maniere dont elles sont escrites ; on y a fait icy quelques petites corrections que l'on croit que vous ne desapprouverés pas quand vous aurez sù qu'elles ne gastent rien. Si la chose n'est pas assez parfaite, on y travaillera encore si vous le souhaités, et vous serez le juge et le maistre de tout, afin que ce soit à vous et non à d'autres que le public ait l'obligation de ce tresor.

« Au reste, monsieur, je dois vous dire que j'en avois donné une copie à un garçon qui s'en alloit à Paris, que je croyois un homme sùr, et qui ne l'a pourtant point esté, en sorte que je ne

sçay ce qu'elle est devenue ni luy aussi. Elle pourroit estre tombée en telles mains qu'on la feroit imprimer sans nous. Ne seroit-il donc pas plus à propos que l'on fit imprimer celle qui est entre les mains de M. Du Bois, après l'avoir reveue, et mise dans toute la perfection que l'on pourra ? Je vous en demande la permission, Monsieur, et je le fais avec tant de confiance que j'espère que vous ne me la refuserez pas. M^r de Roannés le souhaite fort et M^r Du Bois aussi, à qui il faut, ce me semble, beaucoup deferer, en tout ce qui regarde M^r Pascal.

« Je suis,

Signé : DE BRIDIEU. »

II

En 1668, la Correspondance reçue par M. Perier et conservée dans un des Recueils Guerrier (*Bibl. Nat. f. fr.* 12988) présente plus d'une allusion à la *Vie* de Blaise Pascal. Il est intéressant tout d'abord d'y relever le nom de l'abbé de Barillon (1639–1699) ; il était fils du Président Barillon, qui fut des amis de Saint-Cyran, et mourut en exil à Pignerol en 1645, et de Bonne Fayet, fille du président Fayet ; il avait été élevé par son oncle M. de Morangis, l'ami d'Étienne Pascal ; en 1663, il fut choisi par l'abbé de Rancé pour lui succéder au prieuré de Boulogne, puis en 1671 par Nicolas Colbert pour lui succéder à l'évêché de Luçon (Voir *Abregé de la Vie de Messire Henry de Barillon*, Delft, 1700). En effet, nous retrouverons l'abbé de Barillon à la source du récit sur le fameux accident du pont de Neuilly. Or,

le 22 octobre [1668, selon toute vraisemblance] il écrivait d'Aleth, où résidait comme on sait Nicolas Pavillon : « Il [*l'évêque d'Aleth*] a une singulière veneration pour M^r Pascal, et il a voulu que je luy racontasse toute sa vie, et tout ce que je sçavois de luy^[2]. »

Le 4 novembre 1668, l'ami intime de Barillon, M. Feret, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, écrit également au sujet de Pavillon à qui il avait communiqué quelques fragments de Pascal : « Comme il est encore actuellement à lire une douzaine de fragmens de feu M^r Pascal, il me dit... qu'il n'avoit jamais rien vu de si beau, et mesme de si touchant. Il me demanda s'il n'avoit point fait d'autres escrits de pieté, je luy dis que j'avois veu des Elevations à Dieu qu'il avoit faites dans l'une de ses maladies, que je trouvois merveilleuses, il m'a tesmoigné une grande envie de les voir, et sur ce que je luy ay dit que je vous les demanderay, il me repondit que je luy ferois plaisir, et de plus de luy donner une Copie de la vie de M^r Pascal que quelqu'un luy a dit avoir esté composée par Mme Perier^[3]. » Enfin, le 28 février 1669 M. Féret écrit de Paris : « Peu de jours avant que de partir d'Aleth, M^r le fils de M^r le Président Caulet nous envoya l'Escrit de la vie de M^r Pascal. M^r l'entendit lire par deux fois avec admiration et de la vie de ce serviteur de Dieu, et de la belle maniere dont sa bonne sœur l'a escrite. »

III

Ces éloges devaient être un puissant encouragement à la publication de la *Vie*, en tête du recueil des *Pensées* dont on préparait à ce moment l'édition. Mais on sait dans quelles conditions se fit cette première édition ; on sait que l'un des membres du *Comité* institué par Port-Royal, Filleau de la Chaise, avait écrit une *Préface* pour les *Pensées*, et on sait quel accueil lui fit M^{me} Perier : « nous fûmes bien surpris, lorsque nous la vîmes, de ce qu'elle ne contenoit rien de toutes les choses que nous voulions dire, et qu'elle en contenoit plusieurs que nous ne voulions pas dire ». On sait enfin comment Étienne Perier y substitua, comme venant de Clermont, une seconde *Préface* dont les dernières pages sont empruntées à la rédaction manuscrite de la *Vie*^[4]. D'autre part, la publication des *Pensées* devait avoir pour effet de renouveler, dans des circonstances particulièrement délicates en raison de l'intervention de l'archevêque de Paris, l'affaire de la prétendue rétractation de Pascal^[5] ; elle apportait ainsi un nouvel obstacle à l'impression de la biographie écrite par M^{me} Perier.

Et en effet, en 1677, lorsque M^{me} Perier insiste une fois de plus pour cette publication, voici la réponse curieuse que ses fils lui transmettent :

LETTRE DE M^{IS}LOUIS ET BLAISE PERIER À MAD^ELEUR MÈRE.

de Paris ce 8 mars 1677.

« Il y avoit deja quelque temps que nous avons parlé de la

vie à ces M^{rs} ; mais à chacun d'eux separement. Ils ne nous avoient donné aucune reponse positive là dessus ; mais nous avoient tesmoigné que c'estoit une chose de grande consequence et à laquelle il falloit beaucoup penser. Depuis ce temps là s'estant trouvés tous ensemble chez M^r du Bois, ils examinerent fort cette affaire, et conclure à ne point imprimer, pour plusieurs raisons que MM. de Roannés et Nicole nous ont rapportées. Ils convinrent tous qu'il ne falloit pas imprimer la vie, sans y mettre l'article que nous avons dessein d'y ajouter, et qu'ils ont trouvé fort bien ; mais ils croient que cela mesme doit estre une raison pour ne la pas faire paroistre presentement, et dans l'estat où sont les choses, parce que quoy que l'on ne parle pas ouvertement de cette affaire, cela signiferoit neantmoins dans l'esprit de tout le monde que l'on soutient que M^r Pascal ne s'est point retracté du Jansenisme, ce qui seroit faire une profession qui ne seroit pas bien reçue en ce temps cy, et qui pourroit mesme attirer la suppression du livre. Mais comme les choses pourront estre un jour en estat que tous ces inconveniens la ne subsisteront plus, ils croient qu'il seroit bon de travailler dès à cette heure, à la vie pour la mettre en estat que l'on voudroit qu'elle parut. Et pour la declaration de M^r de S^t Etienne on n'en parleroit plus de la maniere qu'on avoit proietté, parce qu'apparemment ce ne sera plus du vivant de M^r le Curé de S^t Estienne^[6], mais on y pourroit mettre les choses plus au long, en inserant mesme les lettres que nous avons de luy sur ce sujet, et faisant mention de ce qui en a esté imprimé du vivant mesme de ce M^r. M^r de Roannés seroit mesme d'avis que dès à présent sans perdre de temps on dressa un acte par devant notaire par lequel seroit déclaré le veritable

sujet de la dispute entre mon oncle et ces M^{rs}, qu'il signeroit, M^r Arnauld et M^r de Sainte-Marthe, et dont on pourroit se servir en tems et lieu, comme on le jugeroit à propos.

« Mais pour venir à la *Vie*, ils considerent comme une chose assez facheuse d'imprimer une *Vie* en ce temps-ci, qu'elles sont devenues si communes que l'on les regarde avec assez d'indifference, parce que l'on s' imagine dans le monde que les parents ne les publient que par une espece d'ambition ou de vanité ; enfin ils disent que cette *Vie* en l'estat qu'on la donneroit, ne repondroit pas à l'idée que la plus part s'en formeroient d'abord, parce qu'on s'attendroit d'y trouver les particularités des affaires où il a eu part, comme de quelle maniere il entreprit les *Provinciales*, etc., qui est ce que le monde auroit plus de curiosité de savoir. Toutes ces raisons les ont déterminés à croire qu'il n'est pas à propos de l'imprimer presentement et qu'il ne le faut faire que dans une plus grande necessité ; car ils ne se sont pas beaucoup arrestez à ce que nous leur avons rapporté de M^r Despres, et ils s'imaginent qu'il ajoute peut estre par quelque interest à ce que luy a dit M^r l'abbé d'Aligres^[7] et que quand cela seroit, il faudroit tascher et s'en de faire en luy disant qu'il y a desja une partie de cette *Vie* dans les Prefaces de ses ouvrages^[8]... »

Copié sur l'original.

IV

Le privilège pris par M^{me} Perier pour la publication de la *Vie*

de son frère atteste qu'elle n'a pas renoncé à son projet. Elle attend une occasion plus favorable ; dans quelles dispositions, les trois lettres de 1682 que les *Recueils Guerrier* nous ont conservés, permettent de s'en rendre compte.

LETTRE DE MADAME PERIER À M. AUDIGIER.

« J'ay esté bien surprise, monsieur, d'apprendre qu'un petit memoire que j'ay fait, il y a vingt ans, de quelques particularitez de la vie de mon frere, et qui me fut desrobé dès ce temps là, vous estant tombé entre les mains, vous avez eu la pensée de le faire imprimer. Je suis persuadée, monsieur, qu'estant amis comme nous sommes depuis si longtemps, vous n'avez pas cru me desobliger en cela. Ainsi je n'ay pas desisté de vous dire à vous mesme mes sentiments, sachant bien qu'aussy tost que vous les connoistrez, vous changerez de pensée. C'est un petit ouvrage que j'ay fait pour ma famille et pour quelques amis particuliers qui m'en avoient prié. Cependant, comme contre mon intention il s'en est publié plusieurs copies, il est arrivé souvent que des personnes qui me connoissoient et d'autres qui ne me connoissoient pas, ayant cru que le public pourroit estre edifié de cette lecture, ont pris le mesme dessein que vous ; mais ni les uns ni les autres n'ayant voulu le faire sans ma participation, je les ai priez de se dispenser de cette peine, parce que si je voulois que cette piece parut, je le ferois moy-mesme et je la mettrois en un autre estat qu'elle n'est. Ainsy personne ne l'a encore fait. Mais comme j'ay vu que j'estois souvent dans ce danger, j'ai

obtenu un privilege fort ample pour m'en servir quand je voudrois pour imprimer cet ouvrage en la maniere qu'il doit estre, ou pour empescher par là qu'il ne se fasse rien contre mon gré et contre mon intention. Je m'assure, monsieur, que je n'en auray pas besoin contre vous et que vous voudrez bien me laisser la maistresse d'un bien qui m'appartient par tant de titres. On m'a mandé aussy que vous aviez dessein d'y joindre une preface où vous vouliez parler d'une chose qui est fondée sur un bruit qui est extremement contraire à la verité, et sur quoy je vois bien que vous n'estes pas informé.

« Mon frere ne s'est jamais retracté et n'a jamais eu besoin de le faire, n'ayant eu toute sa vie que des sentiments tres-purs et tres-catholiques ; et la declaration sur laquelle on a fondé cette calomnie ne dit pas un mot de retractation. J'en ay une copie authentique qui m'a esté envoyée par feu M. l'archevesque de Paris, et celui qui a donné cette declaration a eu bien du deplaisir de l'abus qu'on en a fait. Il a reconnu luy-mesme qu'il s'estoit trompé, ayant pris les paroles de mon frere dans un sens contraire à celui qu'elles avoient. Ce sont les propres termes qu'il employe dans les lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'escire sur ce sujet, et qu'il m'a permis de faire voir à tout le monde, et mesme de les rendre publiques s'il estoit necessaire. Mais comme il est encore vivant et qu'il est à Paris, vous pouvez vous en assurer par vous mesme. Son tesmoignage propre sera de plus grand poids que le mien : c'est un homme d'une assez grande consideration dans le monde et dans son ordre pour estre cru. C'est à luy que je vous renvoye. Je vous supplie encore une fois, Monsieur, de vouloir vous en tenir là. J'espere que vous ne me refuserez pas cette grace, et

que vous m'obligerez par là d'estre de plus en plus, comme j'ay tousjours esté, à vous et à toute votre famille, Monsieur, vostre *etc.*

G. PASCAL.

« S'il arrivoit, Monsieur, que ma lettre vint trop tard et qu'il y eut quelque chose de commencé d'imprimer, je vous supplie de me faire grace d'arrester toutes choses » (*Copié sur l'original*).

LETTRE DE MADAME PERIER À MONSIEUR DE LA TARTIÈRE, SEIGNEUR DE LA
SERVE.

« Vous estes si obligeant, Monsieur, qu'on a recours à vous dans toutes les occasions. En voici une qui me touche sensiblement, et où je vous demande tres humblement votre secours. M. Audigier a eu la pensée de faire imprimer un petit memoire que j'ay fait, il y a vingt ans, de quelques particularitez de la vie de mon frere, et d'y joindre une Preface où il veut inserer des choses tres fausses et qui sont contre l'honneur de mon frere. Ce sont des calomnies qui courent depuis longtems et dont sans doute vous avez ouy parler. Vous jugez bien, Monsieur, que je ne le puis pas souffrir ; ainsy je serois obligée d'agir contre luy par toutes les voyes possibles pour l'empescher. C'est une personne pour laquelle j'ay tousjours eu beaucoup de consideration et un attachement particulier pour toute sa famille. J'aurois un tres grand deplaisir d'en venir là ; c'est pour quoy. Monsieur, je prends la

liberté de m'adresser à vous pour vous supplier instamment d'aller au devant d'une chose qui auroit des suites fâcheuses. J'ay un privilege que je ferois assurément bien valoir. Je cognois votre prudence ; aussy j'attends tout de vous. Vous rendrez service par là à M. Audigier et vous acquerrerez sur moy une obligation tres estroite ; je la joindray à tant d'autres dont je vous suis redevable. J'attends la fin de mes affaires pour vous en tesmoigner tout à la fois mes ressentiments et une tres humble recognoissance ; mais ce ne sont que des paroles que je vous supplie de regarder comme tres sinceres, et de me faire la grace de croire qu'on ne peut pas estre plus parfaitement et avec plus de respect que je suis.

Monsieur,

vostre, *etc.*

G. PASCAL.

Avec votre permission, j'assureray icy Mademoiselle votre sœur de mon tres humble service (*Copié sur l'original*).

Madame Perier fait appuyer sa réclamation de l'autorité de Domat qui écrit en ces termes à M. Audigier :

« Vous serez peut estre surpris de la liberté que je prends de vous escrire sur le mesme sujet dont madame Perier vous escrit aussi, parce que la consideration que je sçais que vous avez pour son merite, et pour le grand interest qui l'oblige à vous faire la priere qu'elle vous fait, devoit me persuader que rien de ma part ne peut vous toucher à l'egal de sa priere et de ses

raisons. Mais, Monsieur, j'ay cru par une autre vuë que je manquerois à ce que je dois à la memoire de M. Pascal, si je negligeois de tesmoigner, dans une occasion de cette consequence, combien je m'attache à tout ce qui peut interesser l'honneur de son nom. Vous sçavez, Monsieur, les raisons qui me donnent ces sentiments ; car vous connoissez beaucoup mieux que le commun le merite extraordinaire de M. Pascal, et surtout quelle estoit sa sincerité et sa fermeté proportionnée à l'élevation de son esprit. Et, quand je n'aurois pas eu la part singuliere qu'il m'a fait l'honneur de me donner dans son amitié, je ne pourrois me dispenser, en cette rencontre, de vous faire connoistre, Monsieur, que le fait de sa pretendue retractation est une calomnie, la moins vraisemblable à tous ceux qui ont connu M. Pascal, et la plus fausse en effet qui ait jamais esté pensée. Et aussy le malentendu qui en fut la cause s'est expliqué par la retractation de la personne qui avoit donné sujet à ce bruit, de la maniere que madame Perier vous l'expliquera par sa lettre ; et je dois ajouter à son tesmoignage et à son recit que personne au monde n'a jamais sçu mieux que moy les sentiments de M. Pascal sur ce sujet et pendant sa vie et pendant sa maladie et à sa mort ; et je puis, Monsieur, vous assurer, par ma connoissance, de la verité de cette histoire, dont je ne repete pas le recit que vous en fait madame Perier. Ainsi, Monsieur, je m'assure avec elle et sa famille et tous les amis de M. Pascal, et pour l'estime que vous avez de son merite, que vous laisserez à madame Perier le droit naturel du sort de la piece qui est tombée entre vos mains, et qu'au lieu de l'obligation du bon office que vous pensiez rendre, on vous aura celle de n'en pas rendre un tres mauvais et à la memoire de M. Pascal et au repos de madame sa sœur. En voilà trop

pour vous recommander une demande aussy juste, et où vous estes sans autre interest que d'obliger les personnes qui vous prient de le faire d'une autre maniere ; je profite de cette occasion pour vous assurer de mon respect, et de mon attachement à vostre service, et je vous demande la grace d'en assurer aussy mademoiselle Audigier, et si j'ose aussy M. et Madame Tartiere. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, *etc.*
DOMAT. À Clermont, le 15 janvier 1682 » (*Copié sur l'original*).

V

En 1684, enfin, une plaquette de 49 pages et une réimpression des *Pensées*, parues toutes deux chez le libraire A. Wolfgang, d'Amsterdam, — ou tout au moins portant ce nom — offraient au public la *Vie* de Blaise Pascal, sans soulever aucun des incidents fâcheux que l'on avait craints. Au contraire un article remarquable que Pierre Bayle insérait au mois de décembre dans les *Nouvelles de la République des Lettres* consacrait le caractère d'édification que le biographe avait voulu donner à son récit : « Cent volumes de Sermons, écrivait-il, ne valent pas cette vie-là, et sont beaucoup moins capables de desarmer les impies. L'humilité et la dévotion extraordinaires de M. Pascal mortifient plus les libertins que si on lâchoit sur eux une douzaine de Missionnaires. Ils ne peuvent plus nous dire qu'il n'y a que de petits esprits qui ayent de la piété ; car on leur en fait voir de la mieux poussée dans l'un des plus grands Geomètres, des plus subtils Metaphysiciens, et des plus penetrants esprits qui ayent jamais

été au monde. La piété d'un tel Philosophe devoit faire dire aux indévots et aux libertins ce que dit un jour un certain Diodes, en voyant Epicure dans un temple : « Quelle fête, s'écriait-il, quel spectacle pour moy, de voir Epicure dans un temple ! Tous mes soupçons s'évanouissent ; la piété reprend sa place ; et je ne vis jamais mieux la grandeur de Jupiter que depuis que je vois Epicure à genoux. » C'est assurément un beau spectacle que de voir M. Pascal régler sa vie par la maxime qu'il faut renoncer à tout plaisir, et que la maladie étant l'état naturel des Chrêtiens, on doit s'estimer heureux d'être malade, puisqu'on se trouve alors par nécessité dans l'état où l'on est obligé d'être. On fait bien de publier l'exemple d'une si grande vertu, on en a besoin pour empêcher la prescription de l'esprit du monde contre l'esprit de l'Évangile. On voit assez de gens qui disent qu'il faut se mortifier ; mais on en voit bien peu qui le fassent, personne n'apprehende de guerir quand il est malade, comme M. Pascal l'apprehendoit. Il y a même des Païs dans la Chrêtienté, où il n'y a pas peut-être un homme qui ait seulement ouï parler des maximes de ce Philosophe Chrêtien. » *Année 1684, t. II, p. 531–533.*

À partir de 1687 les éditions des *Pensées* qui se succèdent chez Desprez contiennent toutes la *Vie* telle qu'elle a été imprimée, sans les additions que la famille pensait encore à y faire, comme aussi sans les corrections que demandait l'impression fautive d'Amsterdam. C'est seulement en 1898 que M. Gazier nous a donné de lire un texte correct de la version imprimée. Voir l'article de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre 1898, et l'édition des *Pensées* à

la Société française d'imprimerie et de librairie, Paris, 1907.

D'autre part, — et Mme Perier fait elle-même allusion au remaniement de son écrit, — on savait par un des meilleurs historiens de Port-Royal, le D^r Besoigne (*Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, Cologne, 1752, t. IV, p. 469), qu'il existait une autre rédaction manuscrite de la *Vie* de Blaise Pascal. Besoigne avait extrait de cette rédaction un plan de l'ouvrage projeté par Pascal ; on pouvait soupçonner qu'il lui avait également emprunté un passage intéressant de son article sur Pascal^[9]. Cette rédaction, qui devait être plus complète que la version imprimée, nous l'avons retrouvée à la Bibliothèque Mazarine parmi les manuscrits légués par Faugère. Nous serions disposé à penser qu'elle est antérieure à l'édition princeps des *Pensées* : elle analyse la *Lettre sur la mort de M. Pascal le père* ; le passage, qui devenait sans objet une fois que le texte en avait été publié dans les *Pensées*, ne figure pas dans la rédaction imprimée^[10]. Sous réserve de signaler dans les notes les endroits où les deux rédactions présentent des différences sensibles, nous suivons naturellement le manuscrit de Faugère. C'est un petit manuscrit in-16 de 82 p. Prosper Faugère l'avait acquis de la Bibliothèque d'A.-A. Renouard, qui le tenait lui-même de Monsieur Dequin (1804). À la dernière page, Renouard avait écrit, sous ses initiales, ces mots : « *De la main de l'auteur, ce qui a été vérifié sur les Lettres de M^{me} Perier.* » Je ne sais comment la vérification a été faite ; mais je puis assurer qu'il n'y a aucun rapport entre l'écriture de M^{me} Perier et l'écriture du manuscrit. Une grossière transposition de pages qui interrompt la continuité du sens dispense d'ailleurs d'insister.

1. ↑ Voir le manuscrit de Troyes, *apud* Jovy, *Quelques notes sur Pascal*, p. 19.
2. ↑ Voir à la page 600 du même Recueil la lettre de Pavillon à M. Perier, du 29 octobre 1668.
3. ↑ Peut-être Brienne, qui avait l'année précédente fait, avec Lancelot, le voyage d'Aleth, et avait au retour séjourné à Clermont dans la maison des Perier.
4. ↑ Voir notre *Introduction aux Pensées* de Pascal, p. clxxx—ccxxxviii.
5. ↑ *Ibid.*, p. clxiii—clxxiii.
6. ↑ M. Beurrier s'obstina pourtant à ne point mourir. Arnauld écrit à Louis Perier, en mai 1688 : « Vous devez penser à faire plus ample la vie que Madame votre mere a faite de M Pascal. Je sais ce qui vous arrête ; mais le *bon homme* dont vous n'osez produire l'attestation, tant qu'il vivra, ne peut vivre encore longtemps. » Sur Beurrier, voir Jovy, *Pascal inédit*, 1908, p. 224—226.
7. ↑ M. d'Aligre, curé de Saint-Jacques de Provins, dont le père fut chancelier de 1674 à 1677, est, dit Sainte-Beuve, « un ami de Port-Royal, sans qu'on dise par quelle relation il y tenait. » (*Port-Royal*, 5 édit., t. V, 359).
8. ↑ Allusion à la *Préface des Traités de l'Équilibre des liqueurs et de la Pesanteur de la masse de l'Air*, 1663 (*vide infra*, t. III, p. 267) et à la *Préface des Pensées*, 1670 (Hachette, 8^o, 1904, t. I, p. clxxx).
9. ↑ *Vide infra*, p. 93 ; cf. *Pensées*, 1904, t. II, p. 380, n. 2.
10. ↑ Un passage (p. 74) fait pourtant allusion à cette édition de 1670 et au *discours* de Filleau de la Chaize qui fut écrit en vue de cette édition (nous ne savons pas, il est vrai, à quel date) ; mais ce passage pourrait n'être qu'une parenthèse ajoutée après coup. — La question que nous laissons ainsi indécidée serait importante pour fixer la date de la *Prière pour le bon usage des maladies*, que l'édition *princeps* rapporte à la jeunesse de Blaise Pascal et t^{me} Perier aux dernières années de sa vie. Laquelle de ces deux affirmations peut être considérée comme la rectification d'une erreur antérieure ?

Le 27^e jour de juin 1623, a esté baptisé Blaize Paschal, fils à noble Estienne Paschal, conseiller eslu pour le roy en l'élection d'Auvergne, à Clairmont ; et à noble damoizelle Anthoinette Begon ; le parrin noble Blaize Paschal, conseiller du roy en la seneschaussée et siege presidial d'Auvergne, audit Clairmont^[1], la marrine dame Anthoinette de Fontfreyde^[2].

Au registre ont signé Pascal et Fontfreyde^[3].

Mon frere naquit à Clairmont, le 19^e juin de l'année mille six cents vingt-trois. Mon Pere s'appeloit Estienne Paschal, President à la Cour des Aydes ; et ma Mere, Anthoinete Begon. Des que mon frere fut en âge qu'on luy put parler, il donna des marques d'un esprit tout extraordinaire par les petites reparties qu'il faisoit fort à propos, mais encore plus par des questions qu'il faisoit sur la nature des choses, qui surprennoient tout le monde. Ce commencement, qui donnoit de belles esperances, ne se dementit jamais ; car à mesure qu'il croissoit il augmentoit toujours en force de raisonnement, de sorte qu'il estoit toujours beaucoup au-dessus de son age.

Cependant ma Mere estoit morte dès l'année 1626, que mon frere n'avoit que trois ans ; mon pere se voyant seul s'appliqua plus fortement aux soins de sa famille ; et comme il n'avoit

point d'autre fils que celui là, cette qualité de fils unique, et les autres qu'il reconnoissoit en cet enfant, luy donnerent une si grande affection pour luy, qu'il ne put se résoudre de commettre son education à un autre, et se résolut des lors de l'instruire luy mesme, comme il a fait ; mon frere n'ayant jamais esté en un college, et n'ayant jamais eu d'autre maistre que mon pere.

En l'année 1631, mon pere se retira à Paris, où il nous mena tous, et y établit sa demeure. Mon frere, qui n'avoit alors que huit ans, receut un grand avantage de cette retraite, dans le dessein que mon pere avoit de l'eslever ; car il est sans doute qu'il n'auroit pas pu prendre le mesme soin dans la Province où l'exercice de sa charge et les compagnies continuelles qui abordoient chez luy l'auroient beaucoup destourné ; mais, comme il estoit à Paris dans une entiere liberté, il s'y appliqua tout entier ; et il eut tout le succes que pouvoient avoir les soins d'un pere aussi intelligent et affectionné qu'on le puisse estre.

Sa principale maxime dans cette education estoit de tenir cet enfant au-dessus de son ouvrage ; c'estoit pour cette raison qu'il ne voulut point lui apprendre le latin qu'il n'eust douze ans, afin qu'il le fist avec plus de facilité. Durant cet intervalle il ne le laissoit pas inutile ; car il l'entretenoit de toutes les choses dont il le voioit capable. Il luy faisoit voir en generai ce que c'estoit que les langues ; il lui montra comme on les avoit reduites en grammaires sous de certaines regles ; que ces regles avoient encore des exceptions qu'on avoit eu soin de remarquer : et qu'ainsi on avoit trouvé moyen par là de rendre toutes les langues communicables d'un pays à un autre. Cette

idée générale luy débrouilloit l'esprit, et luy faisoit voir la raison des règles de la grammaire ; de sorte que, quand il vint à l'apprendre, il savoit pourquoy il le faisoit, et il s'appliquoit précisément aux choses à quoy il falloit le plus d'application.

Après ces connoissances, mon pere lui en donnoit d'autres ; il luy parloit souvent des effets extraordinaires de la nature, comme de la poudre à canon et d'autres choses qui surprennent quand on les considère. Mon frere prenoit grand plaisir à ces entretiens, mais il vouloit sçavoir la raison de toutes choses ; et comme elles ne sont pas toutes connues, lors que mon pere ne les luy disoit pas, ou ne luy disoit que celles qu'on alleguoit d'ordinaire, qui ne sont proprement que des défaittes, cela ne le contentoit pas : car il a eu toujours une netteté d'esprit admirable pour discerner le faux ; et on peut dire que tousjours et en toutes choses la vérité a esté le seul objet de son esprit, puisque jamais rien n'a sceu et n'a pu le satisfaire que sa connoissance. Ainsy des son enfance, il ne pouvoit se rendre qu'à ce qui luy paroissoit vray évidemment ; de sorte que, quand on ne lui donnoit pas de bonnes raisons, il en cherchoit luy mesme ; et quand il s'estoit attaché à quelque chose, il ne la quittoit point qu'il n'en eust trouvé quelque'une qui le pust satisfaire. Une fois entre autres quelqu'un ayant, sans y penser, frappé à table un plat de fayence avec un coôteau, il prit garde que cela rendoit un grand son, mais qu'aussytost qu'on eust mis la main dessus, cela l'arresta. Il voulut en meme temps en sçavoir la cause, et cette expérience le portant à en faire beaucoup d'autres sur les sons, il y remarqua tant de choses, qu'il en fit un traité à l'âge de onze ans, qui fut trouvé tout à fait bien raisonné^[4].

Son genie à la geometrie commença à paroistre lorsqu'il n'avoit encore que douze^[5] ans, et par une rencontre si extraordinaire, qu'il me semble qu'elle merite bien d'estre deduite en particulier.

Mon pere estoit sçavant dans les Mathematiques, et il avoit habitude par là avec tous les habiles gens en cette science, qui estoient souvent chez lui ; mais comme il avoit dessein d'instruire mon frere dans les langues, et qu'il sçavoit que la mathematique est une chose qui remplit et qui satisfait beaucoup l'esprit, il ne voulut point que mon frere en eut aucune connoissance, de peur que cela ne le rendit negligent pour le latin et les autres langues dans lesquelles il vouloit le perfectionner. Par cette raison, il avoit^[6] serré tous les livres qui en traitoient, il s'abstenoit d'en parler avec ses amis, en sa presence : mais cette precaution n'empeschoit pas que la curiosité de cet enfant ne fut excitée ; de sorte qu'il prioit souvent mon pere de luy apprendre la Mathematique ; mais il le lui refusoit en luy proposant cela comme une recompense. Il lui promettoit qu'aussytost qu'il sçauroit le Latin et le Grec, il la luy apprendroit. Mon frere, voiant cette resistance, luy demanda un jour ce que c'estoit que cette science, et de quoy on y traitoit. Mon pere lui dit en general que c'estoit le moyen de faire des figures justes, et de trouver les proportions qu'elles ont entre elles, et en mesme temps lui defendit d'en parler davantage, et d'y penser jamais. Mais cet esprit qui ne pouvoit demeurer dans ces bornes, des qu'il eut cette simple ouverture, que la Mathematique donnoit des moyens de faire des figures infailliblement justes, il se mit luy mesme à rêver, à ses heures de recreation ; et estant seul dans une salle où il avoit

accoutumé de se divertir, il prenoit du charbon, et faisoit des figures sur des careaux, cherchant le moyen par exemple, de faire un cercle parfaitement rond, un triangle dont les costez et les angles fussent choses semblables. Il trouvoit tout cela luy seul ; ensuite il cherchoit les proportions des figures entre elles. Mais comme le soin de mon pere avoit esté si grand de luy cacher toutes ces choses, il n'en savoit pas mesme les noms, il fut contraint luy mesme de s'en faire, il appelloit un cercle un rond, une ligne une barre, et ainsy des autres. Aprez ces noms il se fit des axiomes, et enfin il fit des demonstrations parfaittes ; et comme l'on va de l'un à l'autre dans ces choses, il passa et poussa ses recherches si avant, qu'il en vint jusques à la trente deuxieme proposition du premier livre d'Euclide. Comme il en estoit là dessus, mon pere entra par hasard dans le lieu où il estoit, sans que mon frere l'entendit : il le trouva si fort appliqué, qu'il fut longtemps sans s'appercevoir de sa venue. On ne peut dire lequel fut le plus surpris ; ou le fils, de voir son pere, à cause de la deffence expresse qu'il luy en avoit faite ; ou le pere, de voir son fils au milieu de toutes ces choses. Mais la surprise du pere fut bien plus grande, lorsque luy ayant demandé ce qu'il faisoit, il luy dit qu'il cherchoit telle chose, qui étoit la trente deuxieme proposition du premier Livre d'Euclide^[7]. Mon pere luy demanda ce qui l'avoit fait penser à chercher cela. Il luy dit que c'estoit qu'il avoit trouvé telle autre chose. Et sur cela, luy ayant fait encore la mesme question, il luy dit encore quelques demonstrations qu'il avoit faites ; et enfin, en retrogradant et s'expliquant toujours par les noms de ronds et de barres, il en vint à ses definitions et à ses axiomes^[8].

Mon pere fut si espouventé de la grandeur et de la puissance de ce genie, que, sans luy dire mot, il le quitta, et alla chez Monsieur Le Pailleur, qui estoit son ami intime, et qui estoit aussi fort-savant^[9]. Lorsqu'il y fut arrivé, il demeura immobile, comme un homme transporté. Monsieur Le Pailleur voiant cela, et voiant mesme qu'il versoit quelques larmes, fut espouventé, et le pria de ne luy pas celer plus longtemps la cause de son desplaisir. Mon pere luy dit : « Je ne pleure pas d'affliction, mais de joye. Vous sçavez le soin que j'ay pris pour oster à mon fils la connoissance de la Geometrie, de peur de le destourner de ses autres estudes : cependant voyez ce qu'il a fait. » Sur cela il luy montra tout ce qu'il avoit trouvé, par où l'on pouvoit dire en quelque façon qu'il avoit inventé la mathematique. M. Le Pailleur ne fut pas moins surpris que mon pere l'avoit esté ; et il luy dit qu'il ne trouvoit pas juste de captiver plus longtemps cet esprit, et de luy cacher encore cette connoissance ; qu'il falloit luy laisser voir les livres, sans le retenir davantage.

Mon pere, ayant trouvé cela à propos, lui donna les *Elements* d'Euclide pour les lire à ses heures de recreation. Il les vit et les entendit tout seul, sans avoir jamais eu besoin d'explication ; et pendant qu'il les voioit, il composoit et alloit si avant, qu'il se trouvoit regulierement aux conferences qui se faisoient toutes les semaines, où tous les habiles gens de Paris s'assembloient pour porter leurs ouvrages, ou pour examiner ceux des autres. Mon frere y tenoit fort bien son rang, tant pour l'examen que pour la production ; car il était un de ceux qui y portoient le plus souvent des choses nouvelles. On voioit aussi fort souvent dans ces assemblées là des propositions qui

estoyent envoyées d'Italie, d'Allemagne ou d'autres païs estrangers, et l'on prenoit son advis sur tout avec autant de soin que de pas un des autres ; car il avoit des lumieres si vives, qu'il est arrivé quelquesfois qu'il a descouvert des fautes dont les autres ne s'estoyent point apperçus. Cependant il n'emploioit à cette estude que ses heures de recreation ; car il apprenait le latin sur des regles que mon pere lui avoit faites exprez. Mais comme il trouvoit dans cette science la verité qu'il avoit tousjours si ardemment recherchée, il en estoit si satisfait, qu'il y mettoit son esprit tout entier ; de sorte que, pour peu qu'il s'y occupast il y avançoit tellement, qu'à l'âge de seize ans il fit un *Traitté des Coniques* qui passa pour un si grand effort d'esprit, qu'on disoit que depuis Archimedes on n'avoit rien veu de cette force. Tous les habiles gens estoient d'avis qu'on l'imprimast des lors, parce qu'ils disoient qu'encore que ce fût un ouvrage qui seroit toujours admirable, neantmoins, si l'on l'imprimoit dans le temps que celui qui l'avoit inventé n'avoit encore que seize ans, cette circonstance ajoûteroit beaucoup à sa beauté : mais comme mon frere n'a jamais eu de passion pour la reputation, il ne fit pas de cas de cela ; et ainsy cet ouvrage n'a jamais esté imprimé^[10].

Durant tout ce temps-là, il continuoit toujours d'apprendre le Latin et le Grec ; et outre cela, pendant et apres le repas, mon pere l'entretenoit tantost de la Logique, tantost de la Phisique et des autres parties de la philosophie ; et c'est tout ce qu'il en a appris, n'ayant jamais esté au college, ni eu d'autres maistres pour cela non plus que pour le reste. Mon pere prenoit un plaisir tel qu'on en peut croire de ce grand progresz que mon frere faisoit dans toutes les sciences, mais il ne s'apperçut pas

que les grandes et continuelles applications d'esprit dans un âge si tendre pouvoient beaucoup interesser sa santé ; et en effet, elle commença d'estre alterée des qu'il eut atteint l'âge de dix huit ans. Mais comme les incommoditez qu'il ressentoit alors n'estoient pas encore dans une grande force, elles ne l'empeschoient pas de continuer tousjours dans ses occupations ordinaires ; de sorte que ce fut en ce temps là et à l'âge de dix-neuf ans qu'il inventa cette machine d'arithmetique par laquelle non seulement on fait toutes sortes d'operations sans plume et sans jettons, mais on les fait mesme sans sçavoir aucune regle d'Arithmetique, et avec une seureté infailible^[11].

Cet ouvrage a esté consideré comme une chose nouvelle [dans] la nature, d'avoir reduit en machine une science qui reside toute entiere dans l'esprit et d'avoir trouvé les moyens d'en faire toutes les operations avec une entiere certitude, sans avoir besoin de raisonnement. Ce travail le fatigua beaucoup, non pas pour la pensée ny pour le mouvement, qu'il trouva sans peine, mais pour faire comprendre aux ouvriers toutes ces choses. De sorte qu'il fut deux ans à la mettre dans la perfection où elle est à present.

Mais cette fatigue et la delicatesse où se trouvoit sa santé depuis quelques années, le jetterent dans des incommodités qui ne l'ont^[12] [plus quitté] ; de sorte qu'il nous a dit quelques fois que depuis l'âge de dix huit ans il n'avoit pas passé un jour sans douleur. Ses incommoditez neantmoins, n'estant pas tousjours dans une egale violence, des qu'il avoit un peu de repos et de relasche, son esprit se portoit incontinent à chercher quelque chose de nouveau.

Ce fut dans ce temps là, à l'âge de vingt trois ans qu'ayant

vu l'expérience de Toricelli, il inventa ensuite et exécuta l'autre qu'on nomme l'expérience du vuide qui prouve si clairement que tous les effets qu'on avoit attribuez jusques là à [l'horreur du] vuide sont causez par la pesanteur de l'air. Cette occupation fut la dernière où il appliqua son esprit pour les sciences humaines ; et quoy qu'il ait inventé la Roulette aprez, cela ne contredit pas à ce que je dis ; car il la trouva sans y penser, et d'une manière qui fit bien voir qu'il n'y avoit pas d'application, comme je le diray dans son lieu^[13].

Immédiatement aprez et lorsqu'il n'avoit pas encore vingt quatre ans, la Providence de Dieu ayant fait naistre une occasion qui l'obligea de lire des escrits de pieté^[14], Dieu l'esclaira de telle sorte par cette sainte lecture, qu'il comprit parfaitement que la Religion chrestienne nous oblige à ne vivre que pour Dieu, et à n'avoir point d'autre objet que luy, et cette vérité luy parut si évidente, si nécessaire et si utile, qu'elle termina toutes ses recherches : de sorte que des ce temps là il renonça à toutes les autres connoissances pour s'appliquer uniquement à l'unique chose que Jesus-Christ appelle nécessaire^[15].

Il avoit jusqu'alors esté préservé, par une protection particulière de la Providence, de tous les vices de la jeunesse ; et ce qui est encore plus estrange à un esprit de cette trempe et de ce caractère, il ne s'estoit jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la Religion, ayant tousjours borné sa curiosité aux choses naturelles, et il m'a dit plusieurs fois qu'il joignoit cette obligation à toutes les autres qu'il avoit à mon pere, qui, ayant luy mesme un tres grand respect pour la Religion, le luy avoit inspiré des l'enfance, lui donnant pour maxime que tout

ce qui est l'objet de la foy ne le sçauroit estre de la raison^[16]. Ces maximes, qui lui estoient souvent reïterées par un pere pour qui il avoit une tres grande estime, et en qui il voioit une tres grande science accompagnée d'un raisonnement fort net et fort puissant, faisoient une si grande impression sur son esprit, que, quelques discours qu'il entendit faire aux libertins, il n'en estoit nullement emû ; et quoy qu'il fut fort jeune, il les regardoit comme des gens qui estoient dans ce faux principe, que la raison humaine est au dessus de toutes choses, et qui ne connoissoient pas la nature de la foy. Ainsy cet esprit si grand, si vaste et si rempli de curiosité, qui cherchoit avec tant de soin la cause et la raison de tout, estoit en mesme temps soumis à toutes les choses de la Religion comme un enfant ; et cette simplicité a regné en lui toute sa vie : de sorte que, depuis mesme qu'il se resolut de ne plus faire d'autre estude que celuy de la religion, il ne s'est jamais appliqué aux questions curieuses de la Theologie, et il a mis toute la force de son esprit à connoistre et à pratiquer la perfection de la morale Chrestienne, à laquelle il a consacré tous les talents que Dieu luy avoit donnés, n'ayant fait autre chose dans tout le reste de sa vie que mediter la loy de Dieu jour et nuit.

Mais quoy qu'il n'eust pas fait une estude particuliere de la Scolastique, il n'ignoroit pourtant pas les Decisions de l'Eglise contre les heresies qui ont esté inventées par la subtilité et l'egarement de l'esprit humain ; et c'est contre ces sortes de recherches qu'il estoit le plus animé ; et Dieu luy donna des ce temps là une occasion de faire paroître le zele qu'il avoit pour la Religion.

Il estoit pour alors à Roüen, ou mon pere estoit employé

pour le service du Roy, et il y avoit aussy en ce mesme temps un homme^[17] qui enseignoit une nouvelle Philosophie qui attiroit tous les curieux. Mon frere ayant esté pressé par deux jeunes hommes de ses amis, il fut avec eux ; mais ils furent bien surpris, dans l'entretien qu'ils eurent avec cet homme, qu'en leur debitant les principes de sa Philosophie, il en tiroit des consequences sur des points de foy, contraires aux decisions de l'Église. Il prouvoit par des raisonnements que le corps de Jesus Christ n'estoit pas formé du sang de la sainte Vierge, mais d'une autre matiere créée exprez, et plusieurs autres choses semblables. Ils voulurent le contredire, mais il demeura ferme dans ses sentiments. De sorte qu'ayant considéré entre eux le danger qu'il y avoit de laisser la liberté d'instruire la jeunesse à un homme qui estoit dans des sentiments erronez, ils resolurent de l'avertir premierement, et puis de le denoncer s'il resistoit à leurs avis. La chose arriva ainsy car il mesprisa cet avis : de sorte qu'ils crurent qu'il estoit de leur devoir de le denoncer à Monseigneur de Belley^[18], qui faisoit pour lors les fonctions Episcopales dans le Diocese de Roüen, par commission de Monsieur l'Archevesque. M^{gr} de Belley envoya querir cet homme, et, l'ayant interrogé, il en fut trompé par une confession de foy equivoque qu'il luy escrivit et signa de sa main, faisant d'ailleurs peu de cas d'un avis de cette importance qui luy estoit donné par trois jeunes hommes.

Cependant, aussi tost qu'ils virent cette confession de foy ils en connurent le deffaut ; ce qui les obligea d'aller trouver Monsieur l'Archevesque de Roüen à Gaillon, qui, aiant examiné toutes ces choses, les trouva si importantes, qu'il

escrivit une Patente à son conseil, et donna un ordre exprez à Monsieur de Belley de faire retracter cet homme sur tous les points dont il estoit accusé, et de ne rien recevoir de luy que par la communication de ceux qui l'avoient denoncé. La chose fut executée et il comparut dans le conseil de Monsieur l'Archevesque, et renonça à tous ses sentiments : et on put dire que ce fut sincerement ; car il n'a jamais tesmoigné de fiel contre ceux qui luy avoient causé cette affaire : ce qui fait croire qu'il estoit luy mesme trompé par les fausses conclusions qu'il tiroit de ses faux principes. Aussy estoit il bien vray qu'on n'avoit eu en cela aucun dessein de luy nuire, ni d'autres veuës que de le detromper luy mesme et l'empescher de seduire les jeunes gens qui n'eussent pas esté capables de discerner le vray d'avec le faux dans des questions si subtiles. Ainsy cette affaire se termina doucement ; et mon frere continuant de chercher de plus en plus les moyens de plaire à Dieu, cet amour de la perfection s'enflamma de telle sorte des l'âge de vingt quatre ans, qu'il se répandit sur toute la maison ; mon pere mesme, n'ayant pas de honte de se rendre aux enseignements de son fils, embrassa pour lors une maniere de vie plus exacte, et qu'il a toujours perfectionnée par une pratique continuelle des vertus jusqu'à sa mort, qui a esté tout à fait chrestienne ; et ma sœur, qui avoit des talents d'esprit tout extraordinaires et qui estoit des son enfance dans une reputation où peu de filles parviennent dans un âge plus avancé, fut aussi tellement touchée des discours de mon frere qu'elle resolut de renoncer à tous les avantages qu'elle avoit tant aimez jusqu'alors et de se consacrer tout entiere à Dieu^[19]. Comme elle avoit beaucoup d'esprit, des que Dieu lui eut

tourné le cœur, elle comprenoit comme mon frere toutes les choses qu'il disoit de la sainteté de la Religion chrestienne ; et ne pouvant se souffrir dans l'imperfection où elle se croioit dans le monde elle se fit religieuse dans une maison tres austere au Port Royal des Champs, et y est morte à l'âge de trente six ans seulement aprez avoir passé par les emplois les plus difficiles et s'estre consommee ainsi en peu de temps dans un merite que les autres n'acquierent qu'aprez beaucoup d'années.

Mon frere avoit pour lors vingt quatre ans, ses incommoditez avoient tousjours beaucoup augmenté, et elles vinrent jusqu'au point qu'il ne pouvoit plus rien avaller de liquide à moins qu'il ne fut chaud, et encore ne le pouvoit il faire que goutte à goutte : mais comme il avoit outre cela une douleur de teste comme insupportable, une chaleur d'entrailles et beaucoup d'autres maux, les medecins luy ordonnerent de se purger de deux jours l'un durant trois mois, de sorte qu'il fallut prendre toutes les medecines en la maniere qu'il en estoit capable, c'est à dire les faire chauffer et les avaller goutte à goutte. C'estoit un veritable supplice, et ceux qui estoient auprez de luy en avoient horreur, seulement à les voir ; mais mon frere ne s'en plaignoit jamais, il regardoit tout cela comme un gain pour luy. Car comme il ne connoissoit plus d'autre science que celle de la vertu et qu'il sçavoit qu'elle se perfectionnoit dans les infirmittez, il faisoit avec joie de toutes ses peines le sacrifice de sa penitence ; y remarquant en toutes choses les avantages du Christianisme, il disoit souvent qu'autres fois ses incommoditez le destournoient de ses estudes, et qu'il en avoit de la peine : mais qu'un chrestien trouvoit son compte à tout, et

aux souffrances encore plus particulièrement ; parce qu'on^[20] y connoissoit Jesus Christ crucifié qui doit estre toute la science du chrestien et l'unique gloire de sa vie.

La continuation de ces remedes, avec d'autres qu'on luy fit pratiquer, luy apporta quelque soulagement, mais non pas une santé parfaite ; de sorte que les medecins crurent que pour se restablir entierement il falloit qu'il dut renoncer à toute occupation d'esprit qui eust quelque suite, et qu'il cherchast autant qu'il pourroit les occasions de se divertir à quelque chose qui l'appliquast et qui luy fust agreable ; c'est à dire en un mot aux conversations ordinaires du monde ; car il n'y avoit point d'autres divertissements convenables à mon frere, mais quel moyen à un homme touché comme luy de pouvoir s'y resoudre ! en effet il y eut beaucoup de peine d'abord ; mais on le pressa tant de toutes parts qu'il se laissa enfin aller à la raison specieuse de remettre sa santé ; on luy persuada que c'est un depest dont Dieu veut que nous ayons soin.

Ce fut le temps de sa vie le plus mal employé ; car, quoy que par la misericorde de Dieu il s'y soit preservé des vices, enfin, c'estoit tousjours l'air du monde, qui est bien different de celuy de l'Evangile. Dieu qui demandoit de luy une plus grande perfection ne voulut pas l'y laisser plus long temps, et se servit pour cela de ma sœur pour le retirer, comme il s'estoit servi autres fois de mon frere pour retirer ma sœur des engagements où elle estoit dans le monde.

Depuis qu'elle estoit entrée en Religion, elle avoit tous les jours augmenté en ferveur, et tous ses sentiments ne respiroient qu'une sainteté sans reserve ; c'est pour quoy elle ne pouvoit souffrir que celuy à qui elle estoit redevable aprez Dieu des

graces dont elle jouissoit, ne fust dans la possession de ces mesmes graces ; et comme mon frere la voioit souvent, elle luy en parloit souvent aussy, et enfin elle le fit avec tant de force qu'elle luy persuada ce qu'il luy avoit persuadé le premier, de quitter le monde et toutes les conversations du monde, dont les plus innocentes ne sont que des inutilitez continuelles, tout à fait indignes de la sainteté du christianisme à laquelle nous sommes tous appelez et dont Jesus Christ nous a donné l'exemple.

La raison de sa santé, qui l'avoit touché auparavant, luy parut si pitoyable qu'il en eust honte luy mesme. La lumiere de la vraye sagesse luy fit voir à descouvert que le Salut devoit estre preferable à toutes choses, et que c'estoit raisonner faux que de s'arrester à un bien passager de nostre corps quand il s'agissoit du bien eternel de nostre ame.

Il avoit trente ans^[21] quand il resolut de quilter ces nouveaux engagements qu'il avoit dans le monde ; il commença à changer de quartier, et pour rompre davantage toutes ses habitudes, il alla à la campagne, d'où, estant de retour après une retraite considerable, il tesmoigna si bien qu'il vouloit quitter le monde que le monde enfin le quitta.

Enfin il agissoit tousjours par principes, en toutes choses ; son esprit et son cœur, faits comme ils estoient, ne pouvoient pas avoir d'autre conduite. Ainsi ceux qu'il se proposa dans sa retraite furent ces maximes si solides de la vraye pieté, l'une de renoncer à tous les plaisirs, et l'autre de renoncer aussy à toutes sortes de superfluitez.

Il commença d'abord, pour entrer dans la pratique de la

premiere maxime à se passer des lors, comme il a tousjours fait^[22] depuis, du service des domestiques autant qu'il le pouvoit. Il faisoit son lit luy mesme, il alloit prendre son diner dans la cuisine, il rapportoit sa vaisselle, et enfin ne se servoit de son monde^[23] que pour les choses qu'il ne pouvoit absolument faire luy mesme.

Il n'estoit pas possible qu'il n'usast de ses sens ; mais, quand il estoit obligé par necessité de leur donner quelque plaisir, il avoit une adresse merveilleuse pour en destourner l'esprit afin qu'il n'y prist point de part. Nous ne luy avons jamais ouy louer en mangeant les viandes qu'on luy servoit ; et quand on avoit eu soin quelques fois de luy servir quelque chose de^[24] plus delicat, si on luy demandoit s'il l'avoit trouvé bon, il disoit simplement : « Il falloit m'en avertir auparavant, car à present je ne m'en souviens plus, et je vous avouë que je n'y ay pas pris garde. » Et lorsque quelqu'un, selon l'usage si ordinaire du monde, admiroit la bonté de quelque viande, il ne le pouvoit souffrir ; et appeloit cela estre sensuel, encore que ce ne fussent que les choses les plus communes : parce [*que*], disoit-il, c'estoit une marque qu'on mangeoit pour contenter son goust, ce qui estoit tousjours un mal ; ou pour le moins que l'on parloit un langage uniforme à celuy des hommes sensuels, et qui n'estoit pas convenable à un chrestien qui ne doit jamais rien dire qui n'eust mesme un air de sainteté. Il n'avoit point voulu permettre qu'on fist aucune sauce ni aucun ragoust, qu'on luy donnat de l'orange ny du verjus, ni rien de ce qui excitast l'appetit, quoiqu'il aimast naturellement toutes ces choses. Il avoit réglé, dans le commencement de sa retraite la quantité de nourriture qu'il falloit pour le besoin de son

estomach ; et depuis ce temps là, quelque appetit qu'il eust, il ne passoit jamais cette mesure ; et quelque degoust qu'il eust, il falloit qu'il mangeast ce qu'il avoit réglé. Lorsqu'on luy demandoit la raison pourquoy il faisoit cela, il disoit que c'estoit le besoin de l'estomach qu'il falloit satisfaire et non celuy de l'appetit.

Mais la mortification de ses sens n'alloit pas seulement à se retrancher ainsy de tout ce qui pouvoit leur estre agreable, soit pour la nourriture, soit pour les remedes. Il a pris quatre ans de suite des consommez sans en tesmoigner le moindre degoust. C'estoit assez qu'on luy eust ordonné quelque chose, il la prenoit sans peine, et lors que je m'estonnois qu'il n'avoit point de repugnance à prendre certaines medecines fort degoustantes, il se moquoit de moy et me disoit qu'il ne pouvoit pas comprendre luy mesme comment on pouvoit tesmoigner de la repugnance quand on prenoit une medecine volontairement, et aprez qu'on avoit esté averty qu'elle estoit mauvaise, qu'il n'y avoit que la violence et la surprise qui dussent produire ces effets. Il sera aysé de remarquer dans la suite l'application qu'il avoit à renoncer à toutes sortes de plaisir où l'amour propre peut avoir part.

Il n'a pas eu moins de soin de pratiquer l'autre maxime qu'il s'estoit proposée, de renoncer à toutes sortes de superfluitez, qui est une suite de la premiere. Il s'estoit reduit peu à peu à n'avoir plus de tapisseries dans sa chambre, parce qu'il ne croyoit pas cela necessaire ; et d'ailleurs, n'y estant pas obligé par aucune bien seance, parce qu'il ne venoit plus le voir que des gens à qui il recommandoit^[25] [sans cesse] le retranchement, et qui par consequent n'estoient pas surpris de

voir qu'il vivoit de la mesme maniere qu'il conseilloit aux autres de vivre^[26]. Nous avons deja remarqué qu'il s'estoit exempté de la superfluité des visites, et il ne voulut mesme voir personne du tout.

Mais comme on cherche tousjours un tresor par tout où il est, et que Dieu ne permet pas qu'une lumiere qui est allumée pour esclairer soit^[27] [*cachée*] sous le boisseau, un certain nombre de gens [*de grande condition*]^[28] et de personnes d'esprit qu'il avoit connuës auparavant le venoient chercher dans sa retraite, et demander ses avis ; d'autres, qui avoient des doutes sur des matieres de foy, et qui sçavoient qu'il avoit de grandes lumieres là dessus recouroient aussy à luy ; et les uns et les autres, dont plusieurs sont vivants, en revenoient tousjours fort contents, et tesmoignent encore aujourd'huy dans toutes les occasions que c'est à ses esclaircissements et à ses conseils qu'ils sont redevables du bien qu'ils connoissent et qu'ils font.

Quoy qu'il ne fust engagé dans les conversations que par des raisons toutes de charité, et qu'il veillast beaucoup sur luy mesme pour ne rien perdre de ce qu'il taschoit d'acquerir dans sa retraite, il ne laissa pourtant pas d'en avoir de la peine, et d'apprehender que l'amour propre ne luy fist prendre quelque plaisir à ces conversations, et sa regle estoit de n'en prendre aucune où ce principe eust la moindre part. D'un autre costé il ne croioit pas pouvoir refuser à ces personnes le secours dont elles avoient besoin. Voilà donc comme un combat. Mais l'esprit de la mortification, qui est l'esprit mesme de la charité qui accomode toutes choses, vint au secours, et luy inspira d'avoir une ceinture de fer pleine de pointes et de la mettre à

nud sur sa chair toutes les fois qu'on le viendroit avertir que des messieurs le demanderoient^[29]. Il le fit et lors qu'il s'elevoit en luy quelque esprit de vanité, ou qu'il se sentoit touché du plaisir de la conversation, il se donnoit des coups de coude pour redoubler la violence des piqueures, et se faire ensuite ressouvenir de son devoir. Cette pratique luy parut si utile qu'il en usoit aussi pour se precautionner contre l'inapplication où il se vit reduit dans les dernieres années de sa vie. Comme il ne pouvoit dans cet estat ny lire ny escrire, il estoit contraint de demeurer à rien faire et de s'aller promener, sans pouvoir penser à rien qui eust de la suite. Il apprehendoit avec raison que ce manquement d'occupation, qui est la racine de tout mal ne le destournast de ses veües ; et pour se tenir tousjours averty, il s'estoit comme incorporé cet ennemy volontaire qui, en piquant son corps, excitoit sans cesse son esprit à se tenir dans la ferveur, et luy donnoit ainsi le moyen d'une victoire assurée, mais tout cela estoit si secret que nous n'en sçavions rien du tout, et nous ne l'avons appris qu'aprez sa mort d'une personne de tres grande vertu qu'il aimoit et à qui il avoit esté obligé de le dire par des raisons qui la regardoient elle mesme.

Tout le temps que la charité ne luy emportoit pas en la maniere que nous venons de dire estoit employé à la priere et à la lecture de l'Escriture sainte. C'estoit comme le centre de son cœur, et où il trouvoit sa joye, et tout le repos de sa retraite. Il est vray qu'il avoit un don tout particulier pour gouter l'avantage de ces deux occupations si pretieuses et si saintes. On pouvoit mesme dire qu'elles n'estoient point differentes en luy ; car il meditoit l'Escriture en priant. Il disoit souvent que

l'Escriture sainte n'estoit pas une science^[30] [*de l'*] esprit, mais du cœur, et qu'elle n'estoit intelligible que pour ceux qui ont le cœur droit, et que tous les autres n'y trouvoient que de l'obscurité, que le voile qui est sur l'Escriture pour les Juifs y est aussi pour les mauvais chrestiens ; et que la charité estoit non seulement l'objet de l'Escriture, mais qu'elle en estoit aussi la porte. Il alloit plus loin, et disoit encore que l'on estoit bien disposé à entendre les Saintes Escritures quand on se haït soy mesme, et qu'on aimoit la vie mortifiée de Jesus Christ. C'estoit dans ces dispositions qu'il lisoit l'Escriture Sainte, et il s'y estoit si fort appliqué qu'il la sçavoit quasy toute par cœur, en sorte qu'on ne pouvoit la luy citer à faux, et il disoit positivement « cela n'est pas de l'Escriture » [*ou : « cela en est »*]^[31] et marquoit precisement l'endroit, et generalement tout ce qui pouvoit servir à luy donner une intelligence parfaite de toutes les verités tant de la foy que de la morale^[32].

Il avoit un tour d'esprit si admirable qu'il embellissoit tout ce qu'il disoit, et quoy qu'il apprist plusieurs choses dans les livres, quand il les avoit digerées à sa maniere, elles paroisoient tout autres, parce qu'il sçavoit tousjours s'enoncer de la maniere qu'il falloir qu'elles le fussent pour entrer dans l'esprit de l'homme.

Il avoit naturellement le tour de l'esprit extraordinaire ; mais il s'estoit fait des regles d'eloquence toutes particulieres, qui augmentoient encore son talent. Ce n'estoit point ce qu'on appelle de belles pensées qui n'ont qu'un faux brillant, et qui ne signifient rien ; jamais de grands mots ; et peu d'expressions metaphoriques, rien d'obscur ny de rude, ny de dominant, ny d'obmis, ni de superflu. Mais il concevoit

l'éloquence comme un moyen de dire les choses d'une manière que tous ceux à qui l'on parle les puissent entendre sans peine et avec plaisir, et il concevoit que cet art consistoit dans de certaines dispositions qui doivent se trouver entre l'esprit et le cœur de ceux à qui l'on parle d'un costé, et les pensées et les expressions dont on se sert ; mais que les proportions ne s'ajustent proprement ensemble que par le tour qu'on y donne. C'est pour quoy il avoit fort étudié le cœur de l'homme et son esprit ; il en sçavoit tous les ressorts parfaitement bien. Quand il pensoit quelque chose, il se mettoit en la place de ceux qui doivent l'entendre ; et examinant si toutes les proportions s'y trouvoient, il voioit ensuite quel tour il leur falloit donner, et il n'estoit pas content qu'il ne vist clairement que l'un estoit tellement fait pour l'autre, c'est à dire ce qu'il avoit pensé pour l'esprit de celui qu'il devoit voir, que, quand cela viendroit à se joindre par l'application qu'on y auroit, il fust impossible à l'esprit de l'homme de ne s'y pas rendre avec plaisir. Ce qui estoit petit, il ne le faisoit pas grand ; et ce qui estoit grand il ne le faisoit point petit. Ce n'estoit point assez pour luy qu'une chose parust belle ; il falloit qu'elle fust propre au sujet, qu'elle n'eust rien de superflu, mais rien aussy qui luy manquast. Enfin il estoit tellement maistre de son style qu'il disoit tout ce qu'il vouloit, et son discours avoit tousjours l'effet qu'il s'estoit proposé. Et cette manière d'écrire naïfve, juste, agreable, forte et naturelle en mesme temps luy estoit si propre et si particuliere qu'aussy tost qu'on vist paroistre les *Lettres au Provincial*, on jugea bien qu'elles estoient de luy, quelque soin qu'il eust pris de le cacher mesme à ses proches.

Ce fut en ce temps là qu'il plut à Dieu de guerir ma fille

d'une fistule lacrymale, dont elle estoit affligée il y avoit trois ans et demy. Cette fistule estoit d'une si mauvaise qualité, que les plus habiles chirurgiens de Paris la jugerent incurable. Et enfin Dieu s'estoit reservé de la guerir par l'attouchement d'une Sainte Epine qui est à Port-Royal ; et ce miracle fut attesté par plusieurs chirurgiens et medecins, autorisé par le jugement solennel de l'Église.

Ma fille estoit filleule de mon frere ; mais il fut plus sensiblement touché de ce miracle par la raison que Dieu y estoit glorifié, et qu'il arrivoit dans un temps où la foy dans la plus part du monde estoit mediocre. La joye qu'il en eut fut si grande qu'il en estoit tout penetré^[33] ; et comme son esprit ne s'occupoit jamais de rien sans beaucoup de reflexions, il luy vint à l'occasion de ce miracle particulier plusieurs pensées tres importantes sur les miracles en general, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. S'il y a des miracles, il y a donc quelque chose au dessus de ce que nous appellons la nature ; la consequence est de bon sens, il n'y a qu'à s'assurer de la certitude et la verité des miracles. Or, il y a des regies pour cela, qui sont encore dans le bon sens, et ces regles se trouvent justes pour les miracles qui sont dans l'Ancien Testament. Ces miracles sont donc vrais. Il y a donc quelque chose au-dessus de la nature.

Mais ces miracles ont encore des marques que leur principe est Dieu ; et ceux du Nouveau Testament en particulier, que celui qui les operoit estoit le Messie que les hommes devoient attendre. Donc, comme les miracles tant de l'Ancien que du Nouveau Testament prouvent qu'il y a un Dieu, ceux du Nouveau en particulier prouvent que Jesus Christ estoit le

veritable Messie.

Il demesloit tout cela avec une lumiere admirable, et quand nous l'entendions parler, et qu'il developpoit toutes les circonstances de l'Ancien et du Nouveau Testament où estoient rapportez ces miracles, ils nous paroissoient clairs. On ne pouvait nier la verité de ces miracles, ny les consequences qu'il en tiroit pour la preuve de Dieu et du Messie, sans choquer les principes les plus communs, sur lesquels on assure toutes les choses qui passent pour indubitables. On a recueilly quelque chose de ses pensées là dessus, mais c'est peu, et je croirois estre obligée de m'estendre davantage pour y donner plus de jour, selon tout ce que nous luy en avons ouy dire, si un de ses amis ne nous en avoit donné une dissertation, sur les œuvres de Moyse, où tout cela est admirablement bien demeslé et d'une maniere qui ne seroit pas indigne de mon frere^[34].

Je vous renvoye donc à cet ouvrage, et j'ajoûte seulement ce qu'il est important de rapporter icy que toutes les differentes reflections que mon frere fit sur les miracles lui donnerent beacoup de nouvelles lumieres sur la religion. Comme toutes les veritez sont tirées les unes des autres, c'estoit assez qu'il fust appliquée à une, les autres luy venaient comme à la foule, et se demesloient à son esprit d'une maniere qui l'enlevoit luy mesme, à ce qu'il nous a dit souvent. Et ce fut à cette occasion qu'il se sentit tellement animé contre les athées, que, voyant dans les lumieres que Dieu lui avoit données de quoy les convaincre et les confondre sans ressource, il s'appliqua à cet ouvrage, dont les parties qu'on a ramassées nous font avoir tant de regrets qu'il n'ait pas pu les rassembler luy mesme, et, avec tout ce qu'il y auroit pu ajoûter encore, en faire un composé

d'une beauté achevée. Il en estoit assurément tres capable ; mais Dieu, qui lui avoit donné tout l'esprit necessaire pour un si grand dessein ne luy donna pas assez de santé pour le mettre ainsy dans sa perfection.

Il pretendoit faire voir que la Religion chrestienne avoit autant de marques de certitude que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables. Il ne se servoit point pour cela de preuves metaphisiques : ce n'est pas qu'il crut qu'elles fussent mesprisables quand elles estoient bien mises dans leur jour ; mais il disoit qu'elles estoient trop esloignées du raisonnement ordinaire des hommes ; que tout le monde n'en estoit pas capable, et qu'à ceux qui l'estoient elles ne servoient qu'un moment, car une heure après ils ne sçavoient qu'en dire et ils craignoient d'estre trompez. Il disoit aussi que ces sortes de preuves ne nous peuvent conduire qu'à une connoissance speculative de Dieu ; et que connoistre Dieu de cette sorte, estoit ne le connoistre pas. Il ne devoit pas non plus se servir des raisonnements ordinaires que l'on prend des ouvrages de la nature ; il les respectoit pourtant, parce qu'ils estoient consacrez par l'Escriture sainte et conformes à la raison, mais il croyoit qu'ils n'estoient pas assez proportionnez à l'esprit et à la disposition du cœur de ceux qu'il a voit dessein de convaincre. Il avoit remarqué par experience que bien loin qu'on les emportast par ce moyen rien n'estoit plus capable au contraire de les rebuter et de leur oster l'esperance de trouver la verité, que de pretendre les convaincre ainsi seulement par ces sortes de raisonnements contre lesquels ils se sont si souvent^[35] [roidis] que l'endurcissement de leur cœur les a rendus sourds à cette voix de la nature ; et qu'enfin

ils estoient dans un aveuglement dont ils ne pouvoient sortir que par Jesus-Christ, hors duquel toute communication avec Dieu nous est ostée, parce qu'il est escrit : que personne ne connoist le Pere que le Fils et celui à qui il plaist au Fils de le reveler.

La Divinité des chrétiens ne consiste pas seulement en un Dieu simplement auteur des veritez geometriques et de l'ordre des elements ; c'est la part des payens. Elle ne consiste pas en un Dieu qui exerce sa providence sur la vie et sur les biens des hommes, pour donner une heureuse suite d'années ; c'est la part des Juifs. Mais le Dieu d'Abraham et de Iacob, le Dieu des chrestiens est un Dieu d'amour et de consolation : c'est un Dieu qui remplit l'ame et le cœur de ceux qui le possèdent. C'est un Dieu qui leur fait sentir interieurement leur misere, et sa misericorde infinie ; qui s'unit au fond de leur ame ; qui les remplit d'humilité, de foy, de confiance et d'amour ; qui les rend incapables d'autre fin que de luy mesme. Le Dieu des chrestiens est un Dieu qui fait sentir à l'ame qu'il est son unique bien ; que tout son repos est en luy, qu'elle n'aura de joye qu'à l'aymer ; et qui luy fait en mesme temps abhorrer les obstacles qui la retiennent, et l'empeschent de l'aimer de toutes ses forces. L'amour-propre et la concupiscence qui l'arrestent luy sont insupportables, et Dieu lui fait sentir qu'elle a ce fond d'amour propre et que luy seul l'en peut guerir.

Voilà ce que c'est que connoistre Dieu en chrestiens. Mais pour le connoistre en cette maniere, il faut connoistre en mesme temps sa misere et son indignité et le besoin qu'on a d'un Mediateur pour s'approcher de Dieu et pour s'unir à luy.

Il ne faut point separer ces connoissances^[36], parce qu'estant separées, elles sont non seulement inutiles, mais nuisibles. La connoissance de Dieu sans celle de notre misere fait l'orgueil. Celle de notre misere sans celle de Jesus Christ fait nostre desespoir ; mais la connoissance de Jesus Christ nous exempte de l'orgueil et du desespoir ; parce que nous y trouvons Dieu, seul consolateur de notre misere, et la voye unique de la reparer.

Nous pouvons connoistre Dieu sans connoistre notre misere, ou notre misere sans connoistre Dieu ; ou mesme Dieu et notre misere, sans connoistre le moyen de nous delivrer des miseres qui nous accablent. Mais nous ne pouvons connoistre Jesus Christ, sans connoistre tout ensemble et Dieu et notre misere ; parce qu'il n'est pas simplement Dieu, mais un Dieu reparateur de nos miseres.

Ainsi tous ceux qui cherchent Dieu sans Jesus Christ, ne trouvent aucune lumiere qui les satisfasse, ou qui leur soit veritablement utile ; car ou ils n'arrivent pas jusqu'à connoistre qu'il y a un Dieu, ou s'ils y arrivent, c'est inutilement pour eux, parce qu'il se forme un moyen de communiquer sans Mediateur avec ce Dieu qu'ils ont connu sans Mediateur ; de sorte qu'ils tombent dans l'atheïsme et le deïsme, qui sont les deux choses que la Religion abhore presque egalement.

Il faut donc tendre uniquement à connoistre Jesus Christ, puisque c'est par luy seul que nous pouvons pretendre de connoistre Dieu d'une maniere qui nous soit utile. C'est luy qui est le vray Dieu des hommes, des miserables et des pescheurs. Il est le centre de tout et l'objet de tout ; et qui ne le connoist

point ne connoist rien dans l'ordre de la nature du monde, ny dans soy mesme ; car, non seulement nous ne connoissons Dieu que par Jesus Christ, mais nous ne nous connoissons nous mesmes que par Jesus Christ.

Sans Jesus Christ, il faut que l'homme soit dans le vice et dans la misere ; avec Jesus Christ, l'homme est exempt de vice et de misere. En luy est tout notre bonheur, notre vertu, notre vie, notre lumiere, notre esperance ; et hors de luy, il n'y a que vices, que misereres, que desespoir, et nous ne voyons qu'obscurité et confusion dans la nature de Dieu et dans la nostre.

Ces paroles sont de luy mesme mot pour mot, et j'ay cru les devoir rapporter icy parce qu'elles nous font voir admirablement bien quel estoit l'esprit de son ouvrage, et que la maniere dont il vouloit s'y prendre estoit sans doute la plus capable de faire impression sur le cœur des hommes.

Un des principaux points de l'eloquence qu'il s'estoit fait estoit non seulement de ne rien dire que l'on n'entendist pas, mais aussi de dire des choses où il se trovast que ceux à qui nous parlions fussent interessez, parce qu'il estoit assuré que pour lors l'amour propre mesme ne manqueroit jamais de nous y faire faire reflection, et de plus la part que nous pouvons prendre aux choses estant de deux sortes (car ou elles nous affligent, ou elles nous consolent) il croyoit qu'il ne falloit jamais affliger qu'on ne consolast ; et que bien menager tout, cela estoit le secret de l'eloquence. Ainsy, dans les preuves qu'il devoit donner de Dieu et de la Religion chrestienne, il ne vouloit rien dire qui ne fust à la portée de tous ceux pour lesquels elles estoient destinées, et où l'homme ne se trovast

interessé de prendre part, ou en sentant en luy mesme toutes les choses qu'on luy faisoit remarquer, soit bonnes ou mauvaises, ou en voyant clairement qu'il ne pouvoit prendre un meilleur parti ny plus raisonnable, que de croire qu'il y a un Dieu dont nous pouvons jouïr, et un Mediateur qui, estant venu pour nous en meriter la grace, commence à nous rendre heureux, des cette vie, par les vertus qu'il nous inspire, beaucoup plus qu'on ne le sçauroit estre par tout ce que le monde nous promet, et nous donne assurance que nous le serons parfaitement dans le ciel, si nous le meritons par les voyes qu'il nous a presentées et dont il nous a donné luy mesme l'exemple.

Mais, quoiqu'il fust persuadé que tout ce qu'il avoit ainsy à dire sur la Religion auroit esté tres clair et tres convaincant, il ne croyoit pourtant pas qu'il le dust estre à ceux qui estoient dans l'indifference, et qui, ne trouvant pas en eux mesmes des lumieres qui les persuadassent, negligeoient d'en chercher ailleurs, et surtout dans l'Eglise où elles esclatent avec plus d'abondance. Car il establissait ces deux verités comme certaines : que Dieu a mis des marques sensibles, particulierement dans l'Eglise, pour se faire connoistre à ceux qui le cherchent sincerement, et qu'il les a couvertes neanmoins de telle sorte, qu'il ne sera aperçu que de ceux qui le cherchent de tout leur cœur.

C'est pourquoy, quand il avoit à conférer avec quelques athées, il ne commençoit jamais par la dispute, ny par establir les principes qu'il avoit à dire : mais il vouloit connoistre auparavant s'ils cherchoient la verité de tout leur cœur ; et il agissoit suivant cela avec eux, ou pour les ayder à trouver la lumiere qu'ils n'avoient pas, s'ils la cherchoient sincerement,

ou pour les disposer à la chercher et à en faire leur plus serieuse occupation, avant que de les instruire, s'ils vouloient que son instruction leur fust utile.

Ce furent ses infirmitéz qui l'empescherent de travailler davantage à son dessein. Il avoit environ trente quatre ans quand il commença de s'y appliquer. Il employa un an entier à s'y preparer en la maniere que ses autres occupations luy permettoient, qui estoit de recueillir les differentes pensées qui luy venoient là dessus ; et à la fin de l'année, c'est à dire la trente cinquieme qui estoit la cinquieme de sa retraite, il retomba dans ses incommoditez d'une maniere si accablante qu'il ne pust plus rien faire les quatre années qu'il vecut encore, si l'on peut appeler vivre la langueur si pitoyable dans laquelle il les passa.

On ne peut penser à cet ouvrage sans une affliction tres sensible de voir que la plus belle chose et la plus utile peut estre dans le siecle où nous sommes n'ait pas esté achevée. Je n'oserois dire que nous n'en estions pas dignes. Quoy qu'il en soit, Dieu a voulu faire voir, par l'eschantillon, pour ainsi dire, de quoy mon frere estoit capable par la grandeur de l'esprit et des talents qu'il luy avoit donnez ; et si cet ouvrage pouvoit estre accompli par un autre, je croirois que Dieu voudroit qu'un si grand bien ne pust estre obtenu que par beaucoup de prieres nouvelles.

Ce renouvellement des maux de mon frere commença par le mal de dents qui luy osta absolument le sommeil. Mais quel moyen à un esprit comme le sien d'estre eveillé et de ne penser à rien ? C'est pour quoy dans les insomnies mesmes, qui sont d'ailleurs si frequentes et si fatigantes, il luy vint une nuit

dans l'esprit quelques pensées sur la roulette, la premiere fut suivie d'une seconde, et la seconde d'une troisieme, et enfin d'une multitude de pensées qui se succederent les unes aux autres ; elles luy descouvrirent comme malgré luy la demonstration de la roulette dont il fut luy mesme surpris. Mais, comme il y avoit long temps qu'il avoit renoncé à toutes ces choses, il ne pensa pas seulement à rien escrire, neantmoins en ayant parlé à une personne à qui il devoit toute sorte de deference^[37], et par respect à son merite, et par reconnoissance de l'affection dont il en estoit honoré. Cette personne^[38] forma sur cette invention un dessein qui ne regardoit que la gloire de Dieu, et engagea mon frere à escrire tout ce qui luy estoit venu dans l'esprit, et à le faire imprimer.

Il est incroyable avec quelle precipitation il a mis cela sur le papier. Car il ne faisoit qu'escrire tant que sa main pouvoit aller, et il eut fait en tres peu de jours^[39] ; il n'en tiroit point de copie ; mais il donnoit les feuilles à mesure qu'il les faisoit. On imprimoit aussy une autre chose de luy qu'il donnoit de mesme à mesure qu'il la composoit, et ainsi il fournissoit aux imprimeurs deux differentes choses^[40]. Ce n'estoit pas trop pour son esprit ; mais son corps ne put resister, car ce fut ce dernier accablement qui acheva de miner entierement sa santé et qui le reduisit dans cet estat si affligeant que nous avons dit de ne pouvoir avaller.

Mais si ses infirmités le rendirent incapable de servir les autres, elles ne furent pas inutiles pour luy mesme ; car il les souffroit avec tant de patience qu'il y a sujet de croire, et de se consoler par cette pensée, que Dieu a voulu par là le rendre tel qu'il vouloit pour paroistre devant luy. En effet il ne pensa plus

qu'à cela, et ayant tousjours devant les yeux les deux maximes qu'il s'estoit proposées de renoncer à tous les plaisirs et à toutes les superfluitez, il les pratiqua encore avec plus de ferveur, comme s'il eust esté pressé par le poids de la charité qui sentoit qu'il s'approchoit du centre où il devoit jouir du repos eternal.

Mais on ne peut mieux connoistre les dispositions particulieres dans lesquelles il souffroit toutes ses nouvelles incommoditez des quatre dernieres années de sa vie, que par cette priere admirable que nous avons apprise de luy et qu'il fit en ce temps là^[41] pour demander à Dieu le bon usage des maladies. Car on ne peut douter qu'il avoit dans le cœur toutes ces choses, puis qu'elles estoient dans son esprit, et qu'il ne les a escrittes ainsy que parce qu'il les a pratiquées. Nous pouvons mesme assurer que nous en avons esté tesmoins, et que si personne n'a jamais mieux escrit sur le bon usage des maladies, personne ne l'a jamais mieux pratiqué avec plus d'edification de tous ceux qui le voioient.

Il avoit quelques années auparavant escrit une lettre sur la mort de mon pere^[42] en laquelle on voit qu'il comprenoit qu'un chrestien doit regarder cette vie comme un sacrifice et que les accidents differents qui nous surviennent ne doivent faire impression sur nous qu'à proportion qu'ils interrompent ou accomplissent ce sacrifice. C'est pourquoy l'estat mourant où il fut reduit pendant les dernieres années de sa vie estoit un moyen pour l'accomplissement de son sacrifice qui se devoit faire par la mort ; il regardoit cet estat de langueur avec joye, et nous voions tous les jours qu'il en benissoit Dieu de toute l'estenduë de sa reconnoissance. Quand il nous parloit de la

mort, qu'il croyoit estre plus proche qu'elle ne fut en effet dans la suite, il nous parloit tousjours en mesme temps de Jesus Christ, et il nous disoit que la mort est horrible sans Jesus Christ, mais qu'en Jesus Christ elle est aymable, sainte, et la joye du fidelle, et qu'à la verité si nous estions innocents, l'horreur de la mort seroit raisonnable, parce qu'il est contre l'ordre de la nature que l'innocent soit puni, qu'il seroit juste de la haïr pour lors, quand elle pourroit separer une ame sainte d'un corps saint, mais qu'il estoit juste de l'aimer, parce qu'elle separoit une ame sainte d'un corps impur — qu'il auroit esté juste de [la] haïr si elle rompoit la paix avec l'ame et le corps, mais non pas à cette heure qu'elle en calme la dissention irreconciliable ; qu'elle oste au corps la liberté malheureuse de pescher, qu'elle met l'ame dans la nécessité bien heureuse de ne pouvoir que louer Dieu et estre avec luy dans une union eternelle — qu'il ne falloit pourtant pas condamner l'amour que la nature nous a donné pour la vie puisque nous l'avons receüe de Dieu mesme, qu'il falloit l'employer pour la mesme vie pour laquelle Dieu nous l'avoit donnée qui est une vie innocente et bien heureuse et non pas à un objet contraire — que Jesus Christ avoit aymé sa vie parce qu'elle estoit innocente, qu'il avoit apprehendé la mort, parce qu'elle arrivoit en luy à un corps agreable à Dieu, mais que, n'en estant pas de mesme de notre vie, qui est une vie de pesché, nous devons nous porter à haïr une vie qui estoit contraire à celle de Jesus Christ, à aymer et à ne pas craindre une mort qui, en finissant en nous une vie ainsy de pesché et pleine de misere, nous met dans la liberté d'aller avec Jesus Christ voir Dieu face à face, et l'adorer, benir et aymer eternellement sans reserve.

C'estoit sur ces mesmes principes qu'il avoit tant d'amour pour la penitence ; car il disoit qu'il falloit punir un corps pescheur, et le punir sans reserve par une penitence continuelle, parce que sans cela il estoit rebelle à l'esprit et contredisant tous les sentiments de salut ; mais comme nous n'avons pas ce courage de nous punir nous mesmes, nous devons nous estimer bien obligez à Dieu, quand il luy plaisoit de le faire, c'est pourquoy il le benissoit sans cesse des souffrances qu'il luy avoit envoyées, qu'il regardoit comme un feu qui brûloit petit à petit ses pechez par un sacrifice quotidien et se preparer ainsi en attendant qu'il plust à Dieu de lui envoyer la mort qui consommast le parfait sacrifice.

Il avoit tousjours eu un si grand amour pour la pauvreté qu'elle luy estoit continuellement presente ; de sorte que, des qu'il vouloit entreprendre quelque chose, ou que quelqu'un luy demandoit conseil, la premiere pensée qui luy montoit du cœur à l'esprit, estoit de voir si la pauvreté pouvoit y estre pratiquée ; mais l'amour de cette vertu s'augmenta si fort à la fin de sa vie que je ne pouvois le satisfaire davantage que de l'en entretenir, et d'escouter ce qu'il estoit tousjours prest de nous en dire.

Il n'a jamais refusé l'aumosne à personne, quoy qu'il eust peu de bien, et que la depense qu'il estoit obligé de faire à cause de ses infirmités, excedast son revenu. Il ne la fit jamais que de son necessaire. Mais lorsqu'on vouloit le luy représenter, particulièrement lorsqu'il faisoit quelque aumosne considerable il en avoit de la peine, et nous disoit : « J'ay remarqué une chose, que quelque pauvre que l'on soit on laisse tousjours quelque chose en mourant. » Il a esté quelques fois si

avant qu'il a esté reduit de s'obliger pour vivre, et de prendre de l'argent à rente, pour avoir donné aux pauvres tout ce qu'il avoit, et ne [voulant]^[43] pas aprez cela recourir à ses amis, parce qu'il avoit pour maxime de ne se trouver jamais importuné des besoins de personne, mais d'apprehender tousjours d'importuner les autres des siens.

Des que l'affaire des carrosses fut establee^[44], il me dit qu'il vouloit demander mille livres par avance pour sa part pour envoyer aux pauvres de Blois, et des environs qui estoient pour lors dans une tres grande necessité ; et comme je lui disois que l'affaire n'estoit pas encore assuree, il me repondit qu'il ne voioit pas un grand inconvenient à cela, parce que, si ceux avec qui il traittoit perdoient, il le leur donneroit de son bien, et qu'il n'avoit garde d'attendre à une autre année, parce que les besoins estoient trop pressants^[45]. Neanmoins comme les choses ne se font pas du jour au lendemain, les pauvres de Blois furent secourus d'ailleurs, et mon frere n'y eut que la part de sa bonne volonté, qui nous fait voir la verité de ce qu'il nous avoit dit tant de fois, qu'il ne souhaittoit avoir du bien que pour en assister les pauvres ; puisqu'en mesme temps qu'il pensoit qu'il pourroit en avoir, il commençoit à le distribuer par avance, et avant mesme qu'il en fust assuré.

Il ne faut pas s'estonner si celuy qui connoissoit si bien Jesus Christ aima tant les pauvres, et que le disciple donnast jusques à son necessaire, puisqu'il avoit dans le cœur l'exemple de son maistre qui s'estoit donné luy mesme. Mais la maxime qu'il s'estoit proposée de renoncer à toute sorte de superfluïtez estoit en luy un grand fondement de l'amour qu'il avoit pour la pauvreté. Une des choses sur quoi [il]^[46]

s'examinait le plus dans la veüe de cette maxime estoit sur cet excez general de vouloir exceller en tout, et qui nous portoit en particulier dans l'usage des choses du monde, à en vouloir tousjours avoir des meilleures, des plus belles, et des plus commodes. C'es pourquoy il ne pouvoit souffrir qu'on voulut se servir des meilleurs ouvriers ; mais il nous disoit qu'il falloit tousjours chercher les plus pauvres et les plus gens du bien, et renoncer à cette excellence qui n'est jamais necessaire, et blasmoit fort aussi qu'on cherchast avec tant de soin d'avoir toutes ses commoditez comme d'avoir toutes choses prez de soy, une chambre où rien ne manquast, et autres choses de cette sorte que l'on fait sans scrupules ; parce que, se reglant sur le fondement de l'esprit de pauvreté qui doit estre dans tous les chrestiens, il croioit que toust ce qui estoit opposé, quand mesme il serait autorisé par l'usage de la bienséance du monde, estoit tousjours un excez à cause que nous y avons renoncé dans le baptesme. Il s'escrivoit quelques fois : « Si j'avois le cœur aussi pauvre que l'esprit, je serois bien heureux ; car je suis merueilleusement persuadé de l'esprit de pauvreté et que la pratique de cette vertu est un grand moyen pour faire son salut. »

Tous ces discours nous faisoient rentrer en nous mesmes, et quelques fois aussy, ils nous portoit à chercher des reglemens generaux qui pourveussent à toutes les necessitez ; et nous luy en faisons la proposition ; mais il ne trouvoit pas cela bien, et il disoit que nous n'estions pas appelez au general mais au particulier ; et qu'il croyoit que la maniere de servir les pauvres la plus agreable à Dieu estoit de servir les pauvres pauvrement, c'est à dire selon son pouvoir, sans se remplir de

ces grands desseins qui tiennent de cette excellence dont il blamoit la recherche en toutes choses ; aussi bien que l'esprit et la pratique. Ce n'est pas qu'il trouvast mauvais l'establissement des hospices generaux^[47] ; mais il disoit que ces grandes entreprises estoient reservées à de certaines personnes que Dieu y destinoit, et qu'il conduisoit quasi visiblement ; mais que ce n'estoit pas la vocation commune de tout le monde, comme l'assistance particuliere et journaliere des pauvres.

Il eust bien voulu que je me fusse consacré à leur rendre un service ordinaire que je m'imposasse comme punition de ma vie. Il m'y exhortoit avec grand soin, et à y porter mes enfants. Et quand je luy disois que je craignois que cela ne me destournast du soin de ma famille, il me disoit que ce n'estoit que faute de bonne volonté, et que, comme il y a divers degrez dans l'exercice de cette vertu, on peut bien trouver du temps pour la pratiquer et ne point nuire à ses occupations domestiques, que la charité elle mesme en donne l'esprit, et qu'il n'y a qu'à la suivre ; il disoit qu'il ne falloit point de marque particuliere pour sçavoir si l'on y estoit appelé, que c'estoit la vocation generale de tous les Chrestiens, puisque c'estoit sur cela que Jesus Christ jugeroit le monde ; que c'estoit assez que les besoins fussent [*connus*]^[48] pour nous employer à y satisfaire selon tous les moyens qui sont en nostre pouvoir, et que lors que l'on voioit dans l'Evangile que la seule omission de ce devoir estoit la cause de la damnation eternelle, cette pensée seule estoit capable de nous porter à nous despouiller de tout, et à nous donner cent fois, si nous avons de la foy. Il disoit encore que la frequentation des pauvres

estoit extrêmement utile, par ce que, voiant continuellement la misere dont ils sont accablez, et que souvent mesme ils manquent des choses les plus necessaires, il faudroit estre bien dur pour ne pas se priver volontairement des commoditez inutiles et des ajustements superflus.

Voilà une partie des instructions qu'il nous donnoit pour nous porter à l'amour de la pauvreté, qui tenoit une si grande place dans son cœur. Sa pureté n'estoit pas moindre ; car il avoit un si grand respect pour cette vertu, qu'il estoit continuellement en garde pour empescher qu'elle ne fust blessée le moins du monde soit dans luy, soit dans les autres. Il n'est pas croiable combien il estoit exact sur ce point. J'en estois mesme embarrassée dans les commencements ; car il trouvoit à dire presque à tous les discours qu'on faisoit dans le monde, et que l'on croioit les plus innocents. Si je disois, par exemple, par occasion, que j'avois vu une belle femme, il m'en reprenoit, et me disoit qu'il ne falloit jamais tenir ce discours devant des laquais et de jeunes gens, parce que je ne savois pas quelle pensée cela pouvoit exciter en eux. Je n'oserois dire qu'il ne pouvoit mesme souffrir les caresses que je recevois de mes enfants ; il pretendoit que cela ne pouvoit que leur nuire, qu'on leur pouvoit tesmoigner de la tendresse en mille autre manieres. J'eus plus de peine à me rendre à ce dernier avis ; mais je trouvay dans la suite qu'il avoit autant de raison sur cela que sur tout le reste, et je connus par experience que je faisois bien de m'y soumettre.

Tout cela se passoit dans le domestique ; mais environ trois mois avant sa mort Dieu voulut luy donner une occasion^[49] de faire paroistre au dehors le zele qu'il luy avoit donné pour la

pureté. Car, comme il revenoit un jour de Saint-Sulpice où il avoit entendu la S^{te} Messe, il vint à luy une fille^[50] agee d'environ quinze ans, qui luy demanda l'aumosne. Incontinent, il pensa au danger où elle estoit exposée ; ayant sceu d'elle qu'elle estoit de la campagne, que son pere estoit mort, que ce jour là mesme sa mere avoit esté portée à l'Hostel Dieu, en sorte que cette pauvre fille demeuroit seule et ne sçavoit que devenir, il crut que Dieu la luy avoit envoyée, et à l'heure mesme il la mena au seminaire, où il la confia aux soins d'un bon prestre à qui il donna de l'argent, et le pria de luy chercher quelque condition où elle fust en seureté. Et pour le soulager^[51] [dans] ce soin, il lui dit qu'il luy enverroit des le lendemain une femme qui achetteroit des habits à cette fille, et tout ce qui seroit necessaire pour la mettre en condition. En effet, il luy envoya une femme qui travailla si bien avec ce bon prestre, que peu de temps après ils la mirent dans une honneste condition. Cet ecclesiastique ne sçavoit pas le nom de mon frere, et ne pensoit pas d'abord à le demander, parce qu'il estoit occupé du soin de cette fille ; mais, comme elle fut placée, il fit reflection sur cette action qu'il trouva si belle qu'il voulut sçavoir le nom de celuy qui l'avoit faite, il s'en informa de cette femme, mais elle luy dit qu'on luy avoit enjoint de le luy cacher : « Obtenez-en, disoit-il, la permission. Je vous en supplie ; je vous promets que je n'en parleray jamais de toute [sa]^[52] vie ; mais si Dieu permettoit qu'il mourut avant moy, j'aurois une grande consolation à publier cette action : car je la trouve si belle, et si digne d'estre sceue que je ne saurois souffrir qu'elle demeure dans l'oubly. » Mais il n'obtint rien, et ainsi il vit que cette personne qui vouloit

estre cachée n'estoit pas moins modeste que charitable, et que si elle avoit du zele pour conserver la pureté dans les autres, elle n'en avoit pas moins de conserver l'humilité en elle-mesme.

Il avoit une extreme tendresse pour ses amis et pour ceux qu'il croioit estre à Dieu ; et l'on peut dire que si jamais personne n'a esté plus digne d'estre aimée, personne n'a jamais mieux sçu aimer, et ne l'a jamais mieux pratiqué que luy. Mais sa tendresse n'estoit pas seulement un effet de son temperament ; car quoy que son cœur fust tousjours prest à s'attendrir sur les besoins de ses amis, il ne s'attendrissoit pourtant jamais que selon les regles du Christianisme que la raison et la foy luy mettoient devant les yeux. C'est pourquoy sa tendresse n'alloit point jusqu'à l'attachement, et elle estoit aussi exempte de tout amusement.

Il ne pouvoit plus aymer personne qu'il aymoît ma sœur, et il avoit raison ; il la voioit souvent, il luy parloit de toutes choses sans reserve, il recevoit d'elle satisfaction sur toutes choses sans exception ; car il y avoit une si grande correspondance entre leurs sentiments qu'ils convenoient de tout ; et assurément leur cœur n'estoit qu'un cœur, et ils se trouvoient l'un dans l'autre des consolations qui ne se peuvent comprendre que par ceux qui ont gousté quelque chose de ce mesme bonheur et qui sçavent ce que c'est qu'aymer et estre aymé ainsy avec confiance et sans rien craindre qui divise, et où tout satisfasse.

Cependant, à la mort de ma sœur qui preceda la sienne de dix mois^[53], quand il en receut la nouvelle ; il ne dit autre chose sinon : « Dieu nous fasse la grace de mourir ainsy

chrestiennement. » Et dans la suite il ne nous parloit que des graces que Dieu avoit fait à ma sœur durant sa vie, et des circonstances et du temps de sa mort ; et puis eslevant son cœur au ciel, où il la croyoit bien heureuse, il nous disoit avec quelque transport : « Bienheureux ceux qui meurent, et qui meurent ainsi au Seigneur. » Et lorsqu'il m'en voyoit affligée (car il est vray que je ressentis fort cette perte) il en avoit de la peine, et me disoit que cela n'estoit pas bien, et qu'il ne falloit pas avoir ces sentiments-là pour la mort des justes ; mais que nous devons au contraire louer Dieu de ce qu'il [l']avoit recompensée si tost des petits services qu'elle luy avoit rendus.

C'est ainsy qu'il faisoit voir qu'il aymoît sans attache, et nous en avons eu encore une preuve dans la mort de mon pere, pour lequel il avoit sans doute tous les sentiments que doit avoir un fils reconnoissant pour un pere bien affectionné ; car nous voions dans la lettre qu'il escrivoit sur le sujet de sa mort, que si la nature fut touchée, la raison prit bien tost le dessus ; et que, considerant cet evenement dans les lumieres de la foy, son ame en fut attendrie, non pas pour pleurer mon pere qu'il avoit perdu pour la terre, mais pour le regarder en Jesus Christ en qui il l'avoit gagné pour le ciel.

Il distinguoit deux sortes de tendresse, l'une sensible, l'autre raisonnable, avouant que la premiere estoit de peu d'utilité dans l'usage du monde, il disoit pourtant que le merite n'y avoit point de part et que les honnestes gens ne doivent estimer que la tendresse raisonnable qu'il faisoit ainsy consister à prendre part à tout ce qui arrive à nos amis en toutes les manieres que la raison veut que nous y prenions part, aux despens de nostre bien, de nostre commodité, de nostre liberté,

et mesme de nostre vie, si c'est un sujet qui le merite ; et qu'il le merite tousjours, s'il s'agit de le servir pour Dieu qui doit estre l'unique fin de la tendresse des Chrestiens.

« Un cœur est dur, disoit-il, quand il connoist les interests du prochain, et qu'il resiste à l'obligation qui le presse d'y prendre part ; et au contraire un cœur est tendre quand tous les interests du prochain entrent en luy facilement, pour ainsi dire, par tous les sentiments que la raison veut que l'on ait les uns pour les autres en semblables rencontres ; qui se rejouit quand il faut se rejouir ; qui s'afflige quand il faut s'affliger. » Mais il ajoutoit que la tendresse ne peut estre parfaite que lors que la raison est esclairée de la foy et qu'elle nous fait agir par les regles de la charité. C'est pourquoy il ne mettoit pas beaucoup de difference entre la tendresse et la charité, non plus qu'entre la charité et l'amitié ; il concevoit seulement que comme l'amitié suppose une liaison plus estroite, et cette liaison une application plus particuliere^[54], [elle] fait que l'on resiste moins aux besoins de ses amis, parce qu'ils sont plus tost connus et que nous en sommes plus facilement persuadez.

Voilà comment il concevoit la tendresse, et c'est ce qu'elle faisoit en luy sans attachement ny amusement, parce que la charité ne pouvant avoir d'autre fin que Dieu, elle ne pouvoit s'attacher qu'à luy, ny s'arrester non plus à rien qui amuse ; parce qu'elle sçait qu'il n'y a point de temps à perdre et que Dieu qui voit et qui juge tout nous fera rendre compte de tout ce qui sera dans nostre vie, qui ne sera pas un nouveau pas pour avancer dans la voye uniquement permise qui est celle de la perfection.

Mais non seulement il n'avoit pas d'attache pour les autres :

il ne vouloit pas non plus que les autres en eussent pour luy. Je ne parle point de ces attachements criminels et dangereux : car cela est grossier, et tout le monde le voit bien ; mais je parle des amitez les plus innocentes, et dont l'amusement fait la douceur ordinaire de la société humaine : c'estoit une des choses sur lesquelles il s'observoit le plus regulierement, afin de n'y point donner lieu, et d'en empescher le cours des qu'il en voioit quelque apparence^[55]. Et comme j'estois fort éloignée de cette perfection, et que je croiois que je ne pouvois avoir trop de soin d'un frere comme luy qui faisoit le bonheur de la famille, je ne manquois à rien de toutes les applications qu'il falloit pour le servir et luy tesmoigner en tout ce que je pensois mon amitié. Enfin je reconnois que j'y estois attachée, et que je me faisois un merite de m'acquitter de tous les soins que je regardois comme un devoir ; mais il n'en jugeoit pas de mesme, et comme il ne faisoit pas, ce me sembloit, assez de sa part exterieurement pour respondre à mes sentiments, je n'estois point contente, et allois de temps en temps à ma sœur luy ouvrir mon cœur, et peu s'en falloit que je n'en fisse des plaintes. Ma sœur me remettoit le mieux qu'elle pouvoit, en me rappelant les occasions où j'avois eu besoin de mon frere et où il s'estoit appliqué avec tant de soin et d'une maniere si affectionnée que je ne devois avoir nul lieu de douter qu'il ne m'aimast beaucoup. Mais le mystere de cette conduite de reserve à mon egard ne m'a esté parfaitement [*expliqué*] que le jour de sa mort, qu'une personne des plus considerables pour la grandeur de son esprit et de sa pieté, avec qui il avoit eu de grandes communications sur la pratique de la vertu, me dit qu'il luy avoit fait tousjours comprendre comme une maxime

fondamentale de sa pieté, de ne souffrir jamais qu'on l'aimast avec attachement et que c'estoit une faute sur laquelle on ne s'examinait pas assez, qui avoit de grandes suites, et qui estoit d'autant plus à craindre qu'elle nous paroist souvent moins dangereuse.

Nous eusmes encore aprez sa mort une preuve que ce principe estoit bien avant dans son cœur, car afin qu'il luy fut tousjours present, il l'avoit mis de sa main sur un petit papier separé que nous avons trouvé sur luy, et que nous avons reconnu qu'il lisoit souvent. Voici ce qu'il portoit : « Il est injuste qu'on s'attache à moy, quoy qu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperay ceux à qui j'en feray naistre le desir ; car je ne suis la fin de personne, et je n'ay pas de quoy les satisfaire. Ne suis-je pas prest de mourir ? Ainsi l'objet de leur attachement mourra donc. Comme je serois coupable de faire croire une fausseté, quoyque je la persuadasse doucement, et qu'en cela on me fit plaisir : de mesme, suis-je coupable si je me fais aimer, et si j'attire des gens à moy ; car il faut qu'ils passent leur vie et leurs soins à s'attacher à Dieu ou à le chercher^[56] ».

C'est ainsy qu'il s'instruisoit luy-mesme, et qu'il pratiquoit si bien ses instructions, c'est ainsy que j'avois esté trompée en jugeant comme je faisois de sa maniere d'agir à mon egard, et que j'attribuois à un defaut d'amitié ce qui estoit en luy une perfection de sa charité.

^[57] Mais, s'il ne vouloit point que les creatures qui sont aujourd'huy, et qui ne seront peut estre pas demain, et qui d'ailleurs sont si peu capables de se rendre heureuses, s'attachassent ainsi les unes aux autres, nous voyons que

c'estoit afin qu'elles s'attachassent uniquement à Dieu ; et en effet c'est là l'ordre, et on n'en peut juger autrement quand on y fait une attention serieuse, et que l'on veut suivre la veritable lumiere. C'est pourquoy il ne faut pas s'estonner que celui qui estoit si esclairé et qui avoit le cœur si bien ordonné, se fust proposé ces regles si justes, et qu'il les pratiquast si regulierement.

Ce n'estoit pas seulement à l'egard de ce premier principe qui est le fondement de la morale chrestienne ; mais il avoit un si grand zele pour l'ordre de Dieu dans toutes les autres choses qui en sont les suites, qu'il ne pouvoit souffrir qu'elle^[58] fust violée en quoy que ce soit ; c'est ce qui le rendoit si ardent pour le service du roy, qu'il resistoit à tout le monde dans le temps des troubles de Paris, et toujours depuis il appelloit des prétextes toutes les raisons qu'on donnoit pour autoriser la rébellion ; et il disoit qu'en Estat établi en Republique comme Venise^[59], c'estoit un grand mal de contribuer à y mettre un Roy et opprimer la liberté des peuples à qui Dieu l'a donnée ; mais que, dans un Estat où la puissance royale est établie, on ne pouvoit violer le respect qu'on luy devoit sans une espece de sacrilege, parce que la puissance que Dieu y a attachée estant non seulement une image, mais une participation de la puissance de Dieu, on ne pouvoit s'y opposer sans s'opposer manifestement à l'ordre de Dieu ; et de plus que la guerre civile, qui en est une suite, estant le plus grand mal que l'on puisse commettre contre la charité du prochain, on ne pouvoit assez exagerer la grandeur de cette faute ; que les premiers Chrestiens ne nous avoient pas appris la revolte, mais la patience, quand les princes ne s'acquittoient pas bien de leur

devoir. Il disoit ordinairement qu'il avoit un aussy grand éloignement de ce pesché que pour assassiner le monde, ou pour voler sur les grands chemins ; et qu'enfin il n'y avoit rien qui fust plus contraire à son naturel, et sur quoy il fust moins tenté ; ce qui le porta à refuser des avantages considerables pour ne point prendre part à ces desordres^[60].

Ce sont là les sentiments qu'il avoit pour le service du Roy : aussy estoit il irreconciliable avec tous ceux qui s'y opposoient. Et ce qui fait voir que ce n'estoit pas par temperament ou par attachement à son sens, c'est qu'il avoit une douceur admirable pour ceux qui l'offensoient en particulier ; en sorte qu'il n'a jamais fait de difference de ceux là aux autres, et il oublioit si absolument ce qui ne regardoit que sa personne, qu'on avoit peine à l'en faire souvenir, il falloit pour cela circonstancier les choses. Et comme on l'admiroit quelquefois là dessus, il disoit : « Ne vous en estonnez pas ; ce n'est pas par vertu, c'est par oubli reel ; je ne m'en souviens plus du tout. » Et cependant il avoit une memoire si excellente, qu'il disoit souvent qu'il n'avoit jamais rien oublié des choses qu'il avoit voulu retenir. Mais c'estoit dans la verité que les offences qui ne regardoient que sa personne ne faisoient aucune impression sur une grande ame comme la sienne qui ne pouvoit plus estre touchée des choses qu'autant qu'elles avoient rapport à l'ordre eminent de la charité, tout le reste estant comme hors de luy, et ne le regardant pas.

Il est vray que je n'ay jamais vu une ame plus naturellement superieure que la sienne à tous les mouvemens humains de la corruption naturelle ; et ce n'estoit pas seulement à l'égard des

injures qu'il estoit ainsy comme insensible ; mais il l'estoit aussy à l'égard de ce qui blesse tous les autres hommes, et qui fait leur plus grande passion. Il avoit asseurement, l'ame grande mais sans ambition, ne desirant ny d'estre grand ny d'estre puissant, ny honoré dans le monde, et regardant mesme tout cela comme ayant plus de misere que de bonheur. Il ne souhaittoit du bien que pour en faire part aux autres, et son plaisir estoit dans la raison, dans l'ordre, dans la justice, et enfin dans tout ce qui estoit capable de nourrir l'ame, et peu dans les choses sensibles.

Il n'estoit pas sans defauts ; mais l'on avoit une liberté tout entiere de l'en avertir, et il se rendoit aux avis de ses amis avec une soumission tres grande quand ils estoient justes, et quand ils ne l'estoient pas, il les recevoit tous-jours avec douceur. L'extreme vivacité de son esprit le rendoit si impatient quelques fois qu'on avoit peine à le satisfaire^[61] ; mais dés aussy tost qu'on l'avertissoit, ou qu'il s'apercevoit luy mesme qu'il avoit fasché quelqu'un par cette impatience de son esprit, il reparoit incontinent sa faute par des traitements si honnestes qu'il n'a jamais perdu l'amitié de personne par là.

L'amour propre des autres n'estoit pas incommodé par le sien, et on auroit dit mesme qu'il n'en avoit point, ne parlant jamais de luy^[62], ny de rien par rapport à luy ; et on sçait qu'il vouloit qu'un honneste homme evitast de se nommer, et mesme de se servir des mots de *je* ou de *moy* ; ce qu'il avoit coutume de dire sur ce sujet est que la pieté chrestienne aneantit le *moy* humain, et que la civilité humaine le cache et le supprime ; il concevoit cela comme une regle, et c'est justement ce qu'il pratiquoit.

Il n'estoit pas non plus incommode à personne sur leurs defauts ; mais quand il estoit engagé de parler des choses, il en parloit tousjours sans dissimulation ; et comme il ne sçavoit ce que c'estoit que de plaire par flatterie, il estoit incapable aussi de ne pas dire la verité lors qu'il estoit obligé de le faire. Ceux qui ne le connoissoient pas estoient surpris d'abord quand ils l'entendoient parler dans les conversations, parce qu'il sembloit tousjours qu'il y tenoit le dessus, avec quelque sorte de domination ; mais c'estoit le mesme principe de la vivacité de son esprit qui en estoit la cause, et on n'estoit pas long temps avec luy, qu'on ne vit bien tost qu'en cela mesme il y avoit quelque chose d'aymable, et qu'on ne fut à la fin aussi content de sa maniere de parler, que l'on l'estoit des choses qu'il disoit.

Au reste il avoit en horreur toute sorte de mensonge, et les moindres tromperies luy estoient insupportables ; en sorte que, comme le caractere de son esprit estoit d'estre penetrant et juste, et celuy de son cœur d'estre droit et sans amusement, celuy de ses actions et de sa conduite estoit la sincerité et la fidelité.

Nous avons trouvé un billet de luy où il s'estoit peint luy mesme sans doute afin qu'ayant continuellement devant les yeux la voye par où Dieu le conduisoit, il ne put jamais s'en destourner. Voicy ce que porte ce billet : « J'ayme la pauvreté, parce que Jesus Christ l'a aymée. J'ayme les biens, parce qu'ils donnent le moyen d'assister les miserables. Je garde fidelité à tout le monde. Je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font, mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne, où l'on ne reçoit pas le bien ny le mal de la^[63] part des hommes.

J'essaye d'estre toujours sincere, veritable et fidelle à tous les hommes, et j'ay une tendresse de cœur pour ceux à qui Dieu m'a uni plus estroitement ; et^[64] quoy que je sois fort à la vuë des hommes, j'ay en toutes mes actions la vuë de Dieu qui les doit juger, et à qui je les ay toutes consacrées. Voilà quels sont mes sentiments ; et j'en benis tous les jours mon Redempteur qui les a mis en moy et qui, d'un homme plein de foiblesse, de misere, de concupiscence, d'ambition, d'orgueil a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grandeur^[65] à laquelle toute la gloire est duë, n'ayant de moy que la misere et l'erreur. »

On pourroit sans doute ajouter beaucoup de choses à ce portrait, si on vouloit l'achever dans sa derniere perfection ; mais, laissant aux autres, plus capables que moy, d'y mettre les derniers traits, qui n'appartiennent qu'aux maistres, j'ajouteray seulement que cet homme si grand en toutes choses, estoit simple comme un enfant pour ce qui regarde la pieté. Ceux qui le voioient d'ordinaire en estoient surpris. Non seulement il n'y avoit ny façon ny hypocrisie dans sa maniere d'agir ; mais comme il sçavoit s'eslever dans la penetration des plus hautes vertus, il sçavoit s'abaisser dans la pratique des plus communes qui edifient la pieté. Toutes choses estoient grandes dans son cœur quand elles servoient à honorer Dieu, il les pratiquoit comme un enfant. Son principal divertissement surtout dans les dernieres années de sa vie, où il ne pouvoit travailler, estoit d'aller visiter les Eglises, où il y avoit des reliques exposées, ou quelque solemnité ; et il estoit fourni exprez d'un almanach spirituel qui l'instruisoit des lieux où se trouvoient toutes les devostions ; mais cela si devostement et si

simplement, que ceux qui le voyoient en estoient surpris ; et entre autres, une personne tres vertueuse et tres eclairée s'en explique par cette belle parole : Que la grace de Dieu se fait connoistre dans les grands esprits par les petites choses, et dans les esprits communs par les grandes.

Il avoit un amour sensible pour l'Office (c'est-à-dire les prieres du Breviaire) et s'assujettissoit à le dire autant qu'il le pouvoit ; mais surtout les petites heures qui sont composées du Psaume cent dix huitieme, dans lequel se trouvoit tant de choses admirables qu'il sentoit tousjours une nouvelle joye à le reciter^[66]. Quand il s'entretenoit avec ses amis de la beauté de ce Psaume, il en estoit transporté, et enlevoit comme luy mesme tous ceux à qui il en parloit. Quand on luy envoyoit tous les mois un billet, comme on fait en plusieurs endroits, il le lisoit, et le recevoit avec beaucoup de respect, ne manquant pas tous les jours de lire la sentence. Il en estoit ainsy de toutes les choses qui avoient rapport à la pieté, et qui pouvoient l'esdifier.

Monsieur le curé de Saint Estienne^[67], qui l'a veu dans sa maladie, admiroit aussi cette mesme simplicité, et il disoit à toute heure : « C'est un enfant, il est humble et soumis comme un enfant. » Et la veille de sa mort, un Ecclesiastique, qui estoit un homme de grande science et d'une tres grand vertu^[68], l'estant venu voir^[69], et ayant demeuré une heure avec luy, il en sortit si esdifié qu'il me dit : « Allez, consolez-vous, si Dieu l'appelle, vous avez bien sujet de le loüer des graces qu'il luy a faites^[70]. Il meurt dans la simplicité d'un enfant. C'est une chose incomparable dans un esprit comme le sien ; je voudrois

de tout mon cœur estre en sa place, je ne veoy rien de plus beau. »

[71] Sa dernière maladie commença par un degoust estrange qui luy prit deux mois avant sa mort. Il avoit chez luy un bon homme et toute sa famille et son menage [72] qui n'estoit point destiné pour luy rendre aucun service ; mais qu'il gardoit comme un depost de la providence de Dieu dont il avoit grand soin [73]. Un des enfants de ce bon homme tomba malade de la petite verole, et il y avoit deux malades dans la maison de mon frere, sçavoir luy et cet enfant. Il estoit necessaire que je fusse auprez de mon frere, et comme il y avoit danger que je ne prisse le mauvais air de la petite verole et que je ne le donnasse à mes enfants, on delibera de faire sortir cet enfant, mais la charité de mon frere en decida bien autrement ; car elle luy fit prendre la resolution de sortir luy mesme de la maison, et de venir dans la mienne. Il estoit desjà fort malade ; mais il disoit qu'il y avoit moins de danger pour luy que pour cet enfant à estre transporté ; et ainsi il falloit que ce fut luy et non pas cet enfant ; et en effet, il se fit transporter chez nous [74].

Cette action de charité avoist esté precedée par le pardon d'une offense dans une partie tres sensible par une personne qui luy avoit de grandes obligations. Mon frere s'en acquitta à son ordinaire non seulement sans le moindre ressentiment, mais avec une douceur accompagnée de toutes les honnestetez qui sont necessaires pour gagner une personne [75]. Et ce fut sans doute par une providence de Dieu particuliere que dans ces derniers temps où il estoit si prest de paroistre devant Dieu, il eut occasion de pratiquer ces deux œuvres de misericorde,

qui sont des marques de la predestination dans l'Évangile, afin que, quand il viendroit à mourir, il eut incontinent dans ces deux actions de charité le tesmoignage que Dieu luy pardonneroit ses fautes, et luy donneroit le royaume qu'il luy avoit préparé, par ce qu'il luy faisoit la grace de pardonner les fautes des autres, et de les assister dans le besoin avec tant de facilité.

Mais nous allons voir que Dieu l'a préparé à une mort d'un vray prédestiné par d'autres actions encore, qui ne sont pas d'une moindre consolation. Trois jours aprez qu'il fut chez nous, il fut attaqué d'une colique tres violente, qui luy ostoit absolument le sommeil ; mais comme il avoit beaucoup de force d'esprit, et^[76] un grand courage il ne laissoit pas de se lever tous les jours et de prendre luy mesme ses remedes sans vouloir souffrir qu'on luy rendist le moindre service^[77]. Les medecins qui le voioient trouvoient son mal considerable : mais, comme il n'avoit pas la fievre, ils ne creurent pourtant pas qu'il y eust danger. Mais mon frere, qui ne vouloit rien hazarder, dès le quatrieme jour de la colique, et avant mesme que d'estre arrêté au lit, envoya querir M. le curé de Saint-Etienne, et se confessa ; mais ne communia pas encore si tost. Cependant M. le curé le venant voir de temps en temps, selon sa vigilance ordinaire, mon frere ne perdit aucune des occasions de se confesser encore de nouveau ; mais il ne nous en disoit rien : de peur de nous effrayer. Il fut quelques fois un peu moins mal : il profita de ce temps là pour faire son testament où les pauvres ne furent pas oubliez^[78], et il se fit violence de ne pas leur donner davantage. Il me dit que si M. Perier eust été à Paris, et qu'il y eust consenti, il auroit disposé

de tout son bien en faveur des pauvres.

Enfin, il n'avoit rien dans le cœur et l'esprit que les pauvres, et il me disoit quelquefois : « D'où vient que je n'ay encore jamais rien fait pour les pauvres, quoyque j'aye toujours eu un si grand amour pour eux ? » Et comme je luy respondois : « C'est que vous n'avez jamais assez de bien. — Je devois donc leur donner mon temps, me disoit-il, et ma peine ; c'est à quoy j'ay manqué. Et si les medecins disent vray, et que Dieu permette que je releve de cette maladie, je suis rèsolu de n'avoir d'autre occupation ny d'autre employ le reste de mes jours que le service des pauvres. » Ce sont les sentiments dans lesquels Dieu le prit.

Sa [patience]^[79] n'estoit pas moindre que sa charité ; et ceux qui estoient auprez de luy en estoient si esdifiez qu'ils disoient tous qu'ils n'avoient jamais rien veu de pareil. Quand on luy disoit quelques fois qu'on le plaignoit, il respondoit que pour luy il n'avoit point de peine de l'estat où il se trouvoit, qu'il apprehendoit mesme de guerir, et quand on luy en demandoit la raison, il disoit : « C'est que je connois le danger de la santé et les avantages de la maladie. » Et comme nous ne pouvions nous empescher de le plaindre au plus fort de ses douleurs : « Ne me plaignez point, disoit-il, la maladie est l'estat naturel des Chrestiens, parce qu'on est par là comme on devoit toujours estre, c'est à dire dans la souffrance, dans les maux, dans la privation de tous les biens et^[80] [des] plaisirs des sens, exempt de toutes les passions, sans ambition, sans avarice, et dans l'attente continuelle de la mort. N'est ce pas ainsi que les Chrestiens doivent passer leur vie ? Et n'est-ce pas un grand bonheur quand on est par nécessité dans un estat où on est

obligé d'estre. Et en effet on voioit qu'il aymoît cet estat, ce que peu de personnes seroient capables de faire ; car on n'a autre chose à faire que de s'y soumettre humblement et paisiblement. C'est pour quoy il ne nous demandoit autre chose que de prier Dieu qu'il lui fist cette grace^[81]. Il est vray qu'aprez l'avoir entendu, on ne pouvoit plus luy rien dire et on se sentoît au contraire animé du mesme esprit que luy, de vouloir souffrir et de concevoir que c'estoit l'estat dans lequel devoient estre toujours les Chrestiens.

Il souhoittoit ardemment de communier ; mais les medecins s'y opposoient^[82] tousjours parce qu'ils ne le croioient pas assez malade pour recevoir la communion en viatique, et ils ne trouvoient pas à propos qu'on la fist venir la nuit pour le trouver à jeun, sans une plus grande necessité. Cependant la colique continuant tousjours, ils luy ordonnerent des eaux, et elles le soulagerent pendant quelques jours ; mais au sixieme^[83] de ces eaux, il sentit un grand estourdissement avec une grande douleur de teste. Encore que les medecins ne s'estonnassent pas de cet accident, et qu'ils dissent que ce n'estoit que la vapeur des eaux, il ne laissa pas de se confesser, et demanda avec des instances incroyables qu'on le fist communier, et qu'au nom de Dieu on trouvast moyen de remedier à tous ces inconveniens qu'on luy avoit alleguez ; et il pressa tant, qu'une personne qui se trouva presente luy dit que cela n'estoit pas bien, qu'il devoit se rendre au sentiment de ses amis, qu'il n'avoit presque plus de fièvre, et qu'il jugeast luy mesme s'il estoit juste de faire apporter le saint sacrement à la maison, puisqu'il estoit mieux ; et s'il n'estoit pas plus à propos d'attendre à communier à l'Église où il y

avoit esperance qu'il seroit bien tost en estat d'y aller. Il respondit : « On ne sent pas mon mal, on y sera trompé ; ma douleur de teste a quelque chose de fort extraordinaire. » Neantmoins voiant une si grande opposition à son desir il n'osa plus en parler. Mais il me dit : « Puis qu'on ne me veut pas m'accorder cette grace, je voudrois y suppleer par quelque bonne œuvre, et ne pouvant pas communier dans le Chef, je voudrois bien communier dans les membres^[84], et pour cela j'ay pensé d'avoir ceans un pauvre malade à qui on rende les mesmes services comme à moy. Car j'ay de la peine et de la confusion d'estre si bien assisté, pendant qu'une infinité de pauvres, qui sont plus mal que moy, manquent des choses necessaires. Qu'on prenne une garde exprez, et qu'enfin il n'y ait aucune difference de luy à moy. Cela diminûra la peine que j'ay de ne manquer de rien, et que je ne puis plus supporter, à moins que l'on ne me donne la consolation de sçavoir qu'il y a icy un pauvre aussi bien traité que moy, qu'on aille, je vous prie, en demander un à Monsieur le curé.

J'envoyay à Monsieur le curé à l'heure mesme, qui me manda qu'il n'y en avoit point qui fust en estat d'estre transporté ; mais qu'il luy donneroit, aussytost qu'il seroit gueri, un moyen d'exercer la charité, en le chargeant d'un vieil homme dont il prendroit soin le reste de ses jours ; car Monsieur le curé ne doutoit point qu'il ne dust guerir.

Comme il vit qu'il ne pouvoît avoir un pauvre dans sa maison avec luy il me pria que l'on le portast aux Incurables^[85], parce qu'il avoit un grand desir de mourir en la compagnie des pauvres. Je luy dis que les medecins ne trouveroient pas à propos de le transporter en l'estat où il

estoit. Cette response l'affligea sensiblement, et il me fit promettre du moins que s'il avoit un peu de relasche, je luy donnerois cette satisfaction.

[86] Mais je ne fus pas dans cette peine : car sa douleur de teste augmenta si considerablement que dans le fort de la douleur il me pria de faire une consultation ; mais entrant en mesme temps en scrupule, et me dit : « Je crains, me dit-il, qu'il n'y ait trop de recherche dans cette demande. » Je ne laissay pourtant pas de la faire. Les medecins luy ordonnerent de boire du petit lait, assurant tousjours qu'il n'y avoit nul danger, et que ce n'estoit que la migraine meslée avec la vapeur des eaux. Neantmoins, quoy qu'ils peussent dire, il ne les creut jamais. Il me pria d'avoir un ecclesiastique pour passer la nuit avec luy [87] ; et moy mesme je le trouvay si mal, que je donnay ordre, sans rien dire, de preparer des cierges et tout ce qu'il falloit pour le faire communier le lendemain au matin.

Ces apprests ne furent pas inutiles ; mais ils servirent plus tost que nous n'avions pensé : car environ minuit, il luy prit une convulsion si violente, que, quand elle fut passée, nous crusmes qu'il estoit mort. Et nous avions cet extreme deplaisir, avec tous les autres, de le voir mourir sans communier, aprez avoir demandé si souvent cette grace, et avec tant d'instance. Mais Dieu, qui vouloit recompenser un desir si fervent et si juste, suspendit comme par miracle cette convulsion, et luy rendit le jugement entier, comme dans sa parfaite santé ; en sorte que, Monsieur le curé, entrant dans sa chambre [88] avec Nostre Seigneur, et lui ayant crié : « Voicy Celuy que vous avez tant désiré », ces paroles acheverent de l'éveiller et

Monsieur le curé approcha pour luy donner la communion, il fit un effort, et se leva seul à moitié pour le recevoir avec plus de respect ; et Monsieur le curé l'ayant interrogé, selon la coutume, sur les principaux mysteres de la foy il respondit devostement à tout : « Oüy, Monsieur je croy tout cela, et de tout mon cœur. » Et ensuite il reçut le saint viatique et l'extreme onction avec des sentimens si tendres, qu'il en versoit des larmes. Il respondit à tout, remercia mesme à la fin Monsieur le curé, et lorsqu'il le benit avec le Saint Sacrement, il dit : « Que Dieu ne m'abandonne jamais ! » qui furent comme ses dernieres paroles. Car aprez avoir fait son action de graces, un moment aprez les convulsions le reprirent, qui ne le quitterent plus, et ne luy laisserent plus un instant de liberté d'esprit : elles durerent jusques à sa mort, qui fut vingt-quatre heures aprez ; sçavoir le dix-neuvieme d'aoust mil six cents soixante deux à une heure du matin, agé de trente neuf ans et deux mois.

1. ↑ Frère cadet d'Étienne Pascal.
2. ↑ La grand'mère maternelle de Pascal.
3. ↑ Extrait des registres des actes de baptêmes de la paroisse de Saint-Pierre de la ville de Clermont-Ferrand, chef-lieu du département du Puy-de-Dôme, an 1628, déposés aux archives de l'hôtel de ville. (*Note de Faugère*).
4. ↑ Le jeune Biais avait dû entendre plus d'une conversation sur la théorie des sons, entre le Pailleur et Étienne Pascal. *Vide infra*, p. 115 et p. 174.
5. ↑ Le manuscrit de la *Mazarine* donne *vingt-deux*, par une erreur évidente dans la transcription du chiffre original.
6. ↑ Le manuscrit de la *Mazarine* donne *fermé*, qui paraît bien une faute de lecture.
7. ↑ C'est la proposition qui est si souvent employée comme type du théorème de géométrie : *La somme des angles d'un triangle est égale à deux angles droits*.
8. ↑ Voir la *Préface* aux traités de 1663, *infra*, t. III, p. 271–273. Le récit de cette anecdote célèbre doit être complété par l'indication suivante que nous

fournit Tallemant des Réaux : « Le president Paschal a laissé un filz qui tesmoigna dez son enfance l'inclination qu'il avoit aux Mathematiques. Son pere luy avoit defendu de s'y addonner qu'il n'eust bien appris le latin et le grec. Cet enfant, dès douze ou treize ans, lut Euclide en cachette, et faisoit desjà des propositions ; le pere en trouva quelques-unes ; il le fait venir et luy dit : « Qu'est-ce que cela ? » Ce garçon, tout tremblant, luy dit : « Je ne m'y suis amusé qu'aux jours de congé. — Et entens-tu bien cette proposition ? — Ouy, mon pere. — Et où as-tu appris cela ? — Dans *Euclide*, dont j'ay lu les six premiers livres » (on ne lit d'ordinaire que cela d'abord). « — Et quand les as-tu lûs ? — Le premier en une après disnée, et les autres en moins de temps à proportion. » Notez qu'on y est six mois avant de les bien entendre » (*Historiettes*, 188–189 : *Le president Paschal et son filz*). Il convient, semble-t-il, d'accepter le récit de Tallemant, qui est fait en vue de rendre hommage à la vocation mathématique de Pascal et qui date de 1657. D'ailleurs, ce n'est rien enlever à la gloire de Pascal, tout au contraire, que de rendre vraisemblable cet « exploit » de son enfance, que sa famille avait tout naturellement embelli et transformé en légende, au point de le rendre suspect : le génie de Pascal apparaît plus nettement, et l'admiration n'est gênée par aucune réserve.

9. ↑ Sur M. le Pailleur, voir l'*Appendice*, *infra*, p. 115.
10. ↑ [Vide infra, p. 252–260](#).
11. ↑ *Vide infra*, p. 293 sqq.
12. ↑ Manuscrit de la Mazarine : *pû quitter*.
13. ↑ Voir la [Préface de Florin Perier aux *Traités*](#) de 1663, t. III, p. 278 et le récit de Marguerite Perier, t. I, p. 134.
14. ↑ *Vide supra*, p. 17 sqq.
15. ↑ Il est inutile de souligner l'inexactitude de ce texte : à prendre à la lettre le récit de Madame Perier, la « conversion » de 1646 au jansénisme aurait suivi les expériences et les recherches sur le vide, et marqué le renoncement définitif de Pascal à la recherche scientifique ; on sait qu'au contraire l'activité scientifique de Pascal n'a jamais été plus grande qu'entre les années 1647 et 1654.
16. ↑ La phrase, dans la rédaction imprimée, contient en outre ces mots : *et beaucoup moins y estre soumis*.
17. ↑ Jacques Forton, dit frère Saint-Ange. *Vide infra*, p. 350 sqq.
18. ↑ Nous rectifions l'orthographe donnée par Mme Perier ; les différents manuscrits portent *du Bellay*.
19. ↑ C'est à partir de cet endroit qu'il y a une différence complète et à peu près continue entre le manuscrit que nous publions (nous le désignerons par l'initiale F) et le texte qui a été imprimé.

20. ↑ n'y dans le manuscrit F.
21. ↑ Le texte de 1684 porte : « Il avoit alors environ trente ans, et il estoit toūjours infirme et c'est depuis ce temps-là qu'il a embrassé la manière de vivre où il a esté jusques à la mort. » Pascal avait, en réalité, plus de trente et un ans. — Voir également à ce propos la [Préface](#) que Perier écrivit pour les *Traités sur le Vide*, sitôt après la mort de Pascal, *infra*, t. III, p. 155, n. 1, et p. 278.
22. ↑ *du depuis* dans le manuscrit F.
23. ↑ Texte imprimé : *que pour faire la cuisine, pour aller en ville et pour les autres choses...*
24. ↑ Texte de 1684 : « *nouveau selon les saisons* ».
25. ↑ Mot illisible dans le manuscrit ; nous avons comblé la lacune en nous référant au texte de 1684.
26. ↑ Dans le texte de 1684, ces mots sont suivis de ce paragraphe, dont notre manuscrit ne contient pas l'équivalent : « Voilà comme il a passé cinq ans de sa vie, depuis trente ans jusques à trente cinq, travaillant sans cesse pour Dieu ou pour le prochain, ou pour luy mesme, en taschant de se perfectionner de plus en plus ; et on pourroit dire en quelque façon que c'est tout le temps qu'il a vecu ; car les quatre années que Dieu luy a données aprez n'ont esté qu'une continuelle langueur. Ce n'estoit pas proprement une maladie qui fut venue nouvellement, mais un redoublement de ses grandes indispositions où il avoit esté sujet des sa jeunesse. Mais il en fut alors attaqué avec tant de violence, qu'enfin il y succomba ; et durant tout ce temps là il n'a pu du tout travailler un instant à ce grand ouvrage qu'il avoit entrepris pour la religion, ni assister les personnes qui s'adressoient à luy pour avoir des avis, ni de bouche ni par escrit : car ses maux estoient si grands, qu'il ne pouvoit les satisfaire, quoy qu'il en eust un grand desir. *Le renouvellement de ses maux, etc.* » Voir ci-dessous, p. 81.
27. ↑ F. : *cherchée*.
28. ↑ Ces derniers mots manquent dans le manuscrit : il semble qu'il doit y être suppléé à l'aide du passage correspondant du texte de 1684 : « Cependant l'esloignement du monde, qu'il pratiquoit avec tant de soin, n'empeschoit pas qu'il ne vist souvent des gens de grand esprit et de grande condition, qui ayant des pensées de retraite demandoient ses avis et les suyvoient exactement ; et d'autres qui estoient travaillees de doutes sur les matieres de la foy, *etc.* »
29. ↑ Pratique conforme, semble-t-il, à l'usage de Port-Royal. Le Nécrologe de 1723 montre les solitaires *des Champs* « souvent vêtus d'un cilice ou ceints de chaînes de fer » (p. xxxiii). *Vide supra*, p. 26.
30. ↑ F. : *d'esprit*.

31. ↑ Les mots entre crochets manquent dans F ; ils sont nécessaires pour la continuité du sens.
32. ↑ Le texte de 1684 est plus explicite : « Il lisoit aussy tous les commentaires avec grand soin ; car ce respect pour la religion dans lequel il avoit esté eslevé des sa jeunesse estoit alors changé en un amour ardent et sensible pour toutes les veritez de la foy ; soit pour celles qui regardent la soumission de l'esprit, soit pour celles qui regardent la pratique dans le morale, à quoy toute la religion se termine ; et cet amour le portoit à travailler sans cesse à détruire tout ce qui pouvoit s'opposer à ces veritez. »
33. ↑ Le texte de 1684 porte, au lieu du développement sur les *Pensées*, ces simples lignes : « de sorte qu'en ayant l'esprit tout occupé, Dieu lui inspira une infinité de pensées admirables sur les miracles, qui, lui donnant de nouvelles lumieres sur la religion, lui redoubla l'amour et le respect qu'il avoit toujours eus pour elle.

« Et ce fut l'occasion qui fit naistre un extreme desir qu'il avoit de travailler à refuter les principaux et les plus forts raisonnemens des athées. Il les avoit estudiez avec grand soin, et il avoit employé tout son esprit à chercher les moyens de les convaincre. C'est à quoy il s'estoit mis tout entier, et la derniere année de son travail a esté toute employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet ; mais Dieu, qui lui avoit inspiré ce dessein et toutes ces pensées, n'a pas permis qu'il l'ait conduit à sa perfection, pour des raisons qui nous sont inconnues. »

34. ↑ *Discours sur les preuves des livres de Moïse*, par M. de la Chaise, publié en 1672, avec le *Discours sur les pensées de Pascal*, sous le nom de du Bois de la Cour.
35. ↑ *Reduits* dans F., par une erreur évidente, que Besoigne avait corrigée.
36. ↑ F. : *et*, par erreur.
37. ↑ Le texte de 1684 porte seulement : « et par respect. »
38. ↑ 1684 : « qui est autant considerable par sa pieté que par les éminentes qualitez de son esprit et par la grandeur de sa naissance. » Voir sur ce point le *Récit de Marguerite Perier*, *infra*, p. 135.
39. ↑ « Ce fut seulement alors qu'il l'escrivit, mais avec une precipitation estrange en dix huit jours ; car c'estoit à mesure que les imprimeurs travailloient, fournissant à deux en mesme temps, sur deux differents traitez, sans que jamais il en ait eu d'autre copie que celle qui fut faite pour l'impression ; ce qui ne fut que six mois aprez que la chose fut trouvée. » (*Texte de 1684.*)
40. ↑ Il semble d'après cette rédaction, plus explicite que le texte de 1684, que ce second écrit devait être un des *factums* que Pascal écrivit au cours de

l'année 1658, pour les curés de Paris ou de Normandie.

41. ↑ Ce témoignage formel de Gilberte Pascal est contredit par l'avertissement de l'édition *princeps* des *Pensées* (1670) : « L'on a aussy jugé à propos d'ajouter à la fin de ces pensées une priere que M. Pascal composa estant jeune... » Obligé de choisir entre ces deux versions pour la publication chronologique des écrits de Pascal, il nous a semblé que nous devions préférer la plus directe et la plus explicite, mais sans que la question, en présence de ces deux textes contradictoires, puisse être regardée comme objectivement et définitivement tranchée.
42. ↑ *Vide infra*, t. II, p. 587, sqq. — Le résumé ne figure pas dans le manuscrit de 1684, ce qui tendrait à établir que ce dernier manuscrit reproduit une rédaction postérieure à la publication des extraits de la Lettre dans l'édition *princeps* des *Pensées* (titre XXX), tandis que la rédaction conservée par notre manuscrit serait antérieure à 1670. Voir plus haut p. 49, et aussi p. 74, note 1.
43. ↑ F. : « voulut. »
44. ↑ Voir la lettre de Madame Perier à Arnauld de Pomponne du 21 mars 1662.
45. ↑ Le texte de 1684 continue : « pour differer la charité. Mais comme on ne s'accommoda pas avec ces personnes là, il ne put executer cette resolution... »
46. ↑ F. : *elle*.
47. ↑ Voir dans le testament de Pascal (3 août 1662) les deux legs faits à l'hôpital général de Paris et à l'hôpital général de Clermont. L'hôpital général de Paris avait été fondé dans les années 1655–1657, par l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, auquel le roi avait réuni les deux châteaux de Bicêtre et de la Salpêtrière. Cette fondation avait été favorisée par Mazarin ; mais l'initiative de la réorganisation venait de Saint Vincent de Paul, et c'est à lui sans doute que fait allusion la conversation rapportée par Mme Perier.
48. ↑ F. : « communs. »
49. ↑ F. : « au dehors de faire paroistre. »
50. ↑ Dans le texte de 1684 : « une jeune fille d'environ quinze ans, fort belle ».
51. ↑ F. : *de*.
52. ↑ F. : *ma*, par une erreur évidente.
53. ↑ Jacqueline Pascal mourut le 4 octobre 1661.
54. ↑ F. : *qui*.
55. ↑ Texte de 1684 : « Et comme je ne sçavois pas cela, j'estois toute surprise des rebuts qu'il me faisoit quelques fois, et je le disois à ma sœur, me plaignant à elle que mon frere ne m'aimoit point et qu'il sembloit que je lui faisois de la peine, lors mesme que je lui rendois mes services les plus

affectionnez dans ses infirmités. Ma sœur me disoit sur cela que je me trompois, qu'elle sçavoit au contraire qu'il avoit pour moy une affection aussy grande que je le pouvois souhaiter. C'est ainsi que ma sœur remettoit mon esprit, et je ne tardois gueres à en voir les preuves ; car aussy tost qu'il se presentoit quelque occasion où j'avois besoin du secours de mon frere, il l'embrassoit avec tant de tesmoignages d'affection, que je n'avois pas lieu de douter qu'il ne m'aimast beaucoup ; de sorte que j'attribuois au chagrin de sa maladie les manieres froides dont il recevoit les assiduités que je luy rendois pour le desennuyer ; et cette enigme ne m'a esté expliquée que le jour mesme de sa mort... » *Expliquée* manque dans F.

56. ↑ La copie de ce billet se trouve à la page 244 du manuscrit des *Pensées* ; cf. sect. VII, fr. 471.
57. ↑ Texte de 1684 : « Par ces marques que nous avons de ses pratiques, qui ne sont venues à notre connoissance que comme par hazard, on peut voir une partie des lumieres que Dieu lui donnoit pour la perfection de la vie chrestienne. »
58. ↑ Madame Perier emploie le mot *ordre* au féminin comme on faisait au xvii^e siècle et comme on faisait encore au xvii^e pour les « saintes ordres », au sens de sacrement (voir Littré). C'est cet usage qui a donné occasion à la leçon de l'imprimé : « Il avoit un si grand zele pour la gloire de Dieu... »
59. ↑ L'exemple de Venise n'est-il pas un souvenir de Montaigne, et Pascal, après Descartes, n'avait-il pas médité l'Essai XXVII du livre I, où Montaigne parle de la Boétie : « et scay davantage que s'il eust eu à choisir, il eust mieulx aymé estre nay à Venise qu'à Sarlac, et avecques raison. Mais il avoit une aultre maxime souverainement empreinte en son ame, d'obeyr el de se soubmettre tres religieusement aux loix sous lesquelles il estoit nay. Il ne feut iamais un meilleur citoyen, ny plus affectionné au repos de son país... »
60. ↑ Quels sont ces avantages que Pascal aurait refusés ? Il eût été intéressant d'avoir à cet égard quelque information précise. Or, dans le cercle que Pascal semble avoir le plus fréquenté au cours de sa période mondaine, on est du parti de la cour. Mazarin écrit de Bouillon, le 21 septembre 1652, en faveur du frère de Méré, pour lui faire expédier le brevet de chambellan du duc d'Anjou ; en août 1658 ce frère est dépêché par Anne d'Autriche auprès de Mazarin à Calais. À plusieurs reprises, on voit le duc de Roannez dans le Poitou à la tête des troupes qui font respecter le pouvoir du roi dans le Sud-Ouest de la France. Palluau, qui l'assiste et le remplace, doit à son dévouement à la personne de Mazarin de recevoir en 1652 le titre de maréchal de Clérembault, sous lequel il devait figurer dans les œuvres du

chevalier de Méré. *Conversations* D. M. D. C. E. D. C. D. M. Paris, 1671. — En revanche Étienne Pascal et ses enfants avaient depuis de longues années des relations établies avec des personnages de la cour de Louis XIII qui, sous Mazarin, étaient volontiers de l'opposition ; en particulier la duchesse d'Aiguillon fut mêlée à toutes les intrigues de la Fronde, et c'est dans son palais du Petit-Luxembourg que Pascal en avril 1652 exposa sa machine d'arithmétique et ses expériences d'hydrostatique. Enfin la lettre de Jacqueline Pascal, qui est écrite, le 4 mars 1649, pour porter les nouvelles politiques de Port-Royal de Paris à Port-Royal des Champs, pourrait, malgré la circonspection du langage, nous faire entrevoir quelque rapport avec le parti de la Fronde, où le duc de Luynes jouait alors un rôle important. Vide *infra*, t. II, p. 387.

61. ↑ Dans une *relation* anonyme que les recueils du père Guerrier ont conservée, on lit ces lignes significatives : « M. Pascal avoit des adresses merveilleuses pour cacher sa vertu, particulièrement devant les gens du commun, en sorte qu'un homme dit un jour à M. Arnoul qu'il sembloit que M. Pascal estoit toujours en colere et qu'il vouloit jurer ; ce qui est assez plaisant, mais qui ne seroit pas bon à escrire. »
62. ↑ Voir même relation : « M. Arnoul de Saint-Victor dit que quand on demandoit conseil à M. Pascal, il escoutoit beaucoup et parloit peu ».
63. ↑ F. : *plus part*, erreur évidente de copie. — Voir le texte autographe de cette « profession » dans le manuscrit des Pensées, f^o 104. (Section VII, fr. 550.)
64. ↑ *Sic* dans F. ; nous lisons dans l'autographe : *sois que je sois seul ou*.
65. ↑ *Sic* dans F., au lieu de *grace*.
66. ↑ Texte de 1684 : « Et quand il s'entretenoit avec ses amis de la beauté de ce psaume, il se transportoit en sorte qu'il paraissoit hors de luy mesme ; et cette meditation l'avoit rendu si sensible à toutes les choses par lesquelles on tasche d'honorer Dieu, qu'il n'en negligeoit pas une. Lorsqu'on luy envoyoit des billets tous les mois, comme l'on fait en beaucoup de lieux, il les recevoit avec un respect admirable... »
67. ↑ « C'estoit, ajoute en note le texte imprimé, le P. Beurrier, depuis abbé de Sainte-Geneviève. » — C'est lui qui donna occasion, dans son entretien du 7 janvier 1665 avec M. de Peréfixe, archevêque de Paris, à la légende de la rétractation de Pascal sur le sujet du jansénisme. Voir le *Recueil d'Utrecht*, 1740, de la page 347 à la page 373 Nous aurons l'occasion de revenir sur les documents relatifs à cet incident. Nous ne mentionnerons ici qu'un passage d'une lettre de la mère Agnès à Madame de Foix, coadjutrice de Saintes, écrite le lendemain même de la mort de Pascal : « C'estoit un vray

serviteur de Dieu, fort zélé pour la vérité, encore qu'il ne fut que laïque ; Dieu luy a fait des graces singulieres en sa mort, dont le curé, qui l'a assisté est dans l'admiration, encore qu'il ne soit pas janséniste, comme l'on appelle les gens de science. » (*Lettres de la mère Agnès Arnauld, abbesse de Port-Royal*, Paris, 1858, t. II, p. 67).

68. ↑ Il s'agit de Claude de Sainte-Marthe, qui était alors caché « dans le Faux bourg S. Antoine proche Pincourt ». « L'Union de M. Paschal avec ces Messieurs, dit le recueil d'Utrecht, p. 326, parut sur tout dans sa dernière maladie, où il leur temoigna une confiance entiere et une sincere estime, continuant de les regarder comme les défenseurs de la vérité. Car M. Arnauld qui se tenoit alors fort caché, l'étant venu voir plusieurs fois *incognito*, aussi bien que M. Nicole, il les reçut toujours avec toutes sortes de marques de tendresse et d'affection. Il se confessa plusieurs fois à M. de Sainte-Marthe, même la veille de sa mort, n'ayant pas cru en ce tems où l'on a moins d'égards que jamais à toutes les considerations humaines, pouvoir choisir une personne qui pût lui être plus utile pour le bien de sa conscience. » *Le Recueil d'Utrecht* utilise ici une lettre de Madame Perier au curé de Saint-Étienne-du-Mont, écrite en 1665. (Faugère, *Lettres, Opuscules*, 1845, p. 89.)
69. ↑ 1684 : « comme il l'avoit souhaitée. »
70. ↑ 1684 : « J'avois tousjours admiré beaucoup de grandes choses en luy, mais je n'y avois jamais remarqué la grande simplicité que je viens de voir. Cela est incomparable. »
71. ↑ Dans le texte de 1684, ce récit est amené de la façon suivante : « Je tasche autant que je puis d'abreger, sans cela j'aurois bien des particularitez à dire sur chacune des choses que j'ay remarquées ; mais comme je ne veux pas m'estendre, je viens à sa dernière maladie.
- « Elle commença par un desgoust estrange qui luy prit deux mois avant sa mort : son medecin luy conseilla de s'abstenir de manger du solide, et de se purger ; pendant qu'il estoit en cet estat, il fit une action bien remarquable. »

72. ↑ 1684 : « à qui il avoit donné une chambre et à qui il fournissoit du bois ; car il n'en tiroit aucun service, sinon de n'estre pas seul dans sa maison. »

73. ↑ Ce terme permet de conjecturer que l'un des enfants de ce « bon homme » était le filleul de Pascal, Blaise Bardout, à qui le testament attribue une somme de trois cents livres, « pour estre employée à luy faire apprendre metier ».

74. ↑ Le 29 juin, ajoute le texte de 1684. — Le testament de Pascal montre que Pascal demeurait alors « hors et fors la porte Saint-Michel, paroisse Saint-

Cosme » ; et Florin Perier : « sur le fossé d'entre les portes Saint-Marcel et Saint-Victor, paroisse Saint-Estienne-du-Mont. » Indication d'autant plus précieuse que le P. Rapin dans ses *Mémoires* (éd. Aubineau, 1865, t. III, p. 187) raconte que les amis de Pascal l'avaient fait transporter pour le soustraire à l'orthodoxie sévère du curé de Saint-Sulpice, et le mettre sous l'autorité du P. Beurier qui sans être janséniste avait de l'indulgence pour les personnes de Port-Royal. La vérité est qu'il y avait eu vers 1616, au moment où l'on commença à construire des maisons sur le remblai hors de la porte Saint-Michel, un conflit entre le curé de Saint-Sulpice et le curé de Saint-Cosme pour l'attribution des nouveaux paroissiens ; mais, on le voit, le procès était terminé en 1662, il n'y a pas lieu d'opposer le texte du P. Rapin au récit de Madame Perier.

75. ↑ Dans le texte de 1684, l'action de Pascal se trouve rapportée dans la peinture générale de son caractère, et en ces termes : « Il a pratiqué cette douceur dans la souffrance des choses desobligeantes jusqu'à la fin ; car peu de temps avant sa mort, ayant esté offensé dans une partie qui luy estoit fort sensible par une personne qui luy avoit de grandes obligations, et ayant en mesme temps reçu un service de cette personne, il l'en remercia avec tant de compliments et de civilité qu'il en estoit excessif : cependant ce n'estoit pas par oubli, puisque c'estoit dans le mesme temps ; mais c'est qu'en effet il n'avoit point de ressentiment pour les offenses qui ne regardoient que sa seule personne. »
76. ↑ F. : *d'un*.
77. ↑ Texte de 1684 : « Les médecins qui le traittoient voioient que ses douleurs estoient considerables ; mais parce qu'il avoit le pouls fort bon, sans aucune alteration ni apparence de fièvre, ils assuroient qu'il n'y avoit aucun peril, se servant mesme de ces mots : « Il n'y a pas la moindre ombre de danger. » Nonobstant ces discours, mon frere, voyant que la continuation de ses douleurs sur ses grandes veilles l'affaiblissoit, dez le quatrieme jour de sa colique et avant mesme que d'estre alité, il envoya querir M. le curé, et se confessa. Cela fit bruit parmi ses amis et en obligea plusieurs de le venir voir, tout espouvantez d'apprehension, et les medecins mesmes en furent si surpris, qu'ils ne purent s'empescher de le tesmoigner, disant que c'estoit une marque d'apprehension à quoy ils ne s'attendoient pas de sa part. Mon frere voyant l'emotion que cela avoit causée, en fut fasché et me dit : « J'eusse bien voulu communier ; mais puisque je vois qu'on est si surpris de ma confession, j'aurois peur qu'on ne le fust encore davantage ; c'est pourquoy il vaut mieux differer. » M. le curé ayant esté de cet avis, il ne communia pas. Cependant son mal continuoit ; et comme M. le curé le venoit voir de temps en temps par visite, il ne perdoit pas une de ces

occasions sans se confesser, et il n'en disoit rien, de peur d'effrayer le monde, parce que les medecins assuroient tousjours qu'il n'y avoit nul danger en sa maladie. En effet il y eut quelque diminution de ses douleurs, en sorte qu'il se levait parfois dans sa chambre. Elles ne le quitterent jamais neantmoins tout à fait, et mesme elles revenoient quelquefois, et il maigrissoit aussy beaucoup ; ce qui n'effrayoit point pourtant les medecins ; mais quoy qu'ils pussent dire, il dit tousjours qu'il estoit en danger, et ne manqua pas de se confesser toutes les fois que M. le curé le venoit voir. Il fit mesme son testament, ».

78. ↑ Du trois août avant midi. — Le texte en a été public par Faugère en 1846, en même temps que l'*Abrégé de la vie de Jésus-Christ*.
79. ↑ F. donne, par erreur, *pénitence*.
80. ↑ F. : *les*.
81. ↑ 1684 : « Voilà dans quel esprit il enduroit ses maux. »
82. ↑ 1684 : « disant qu'il ne le pouvoit faire à jeun, à moins que ce ne fust la nuit ; ce qu'ils ne trouvoient pas à propos de faire sans nécessité, et que pour communier en viatique il falloit estre en danger de mort ; ce qui ne se trouvoit pas en luy, ils ne pouvoient luy donner ce conseil. Cette resistance le faschoit, mais il estoit contraint d'y ceder. »
83. ↑ 1684 : « jour de la boisson, qui estoit le 14 d'aoust. »
84. ↑ 1684 : « Car quand je pense qu'en mesme temps que je suis si bien, il y a une infinité de pauvres plus malades que moy, et qui manquent des choses les plus necessaires, cela me fait une peine que je ne puis supporter. »
85. ↑ L'hôpital des Incurables, rue de Sèvres, avait été fondé en 1635 par le cardinal de la Rochefoucauld. Cf. *Recueil d'Utrecht*, p. 330 : « j'ajouteray seulement ici une particularité que je trouve dans une Lettre de M. de Sainte-Marthe. M. Paschal avoit, dit-il, un si grand desir de mourir pénitent qu'après m'avoir témoigné qu'il étoit assisté avec un tres grand soin, et qu'il ne manquoit d'aucun secours ni d'aucun soulagement, il me proposa le dessein qu'il avoit de se faire porter à l'Hôpital pour y souffrir et mourir avec les pauvres. Mais on ne jugea pas à propos de satisfaire son humilité. » La lettre de S^{te} Marthe est écrite à M^r Perrier, ecclésiastique, du 4 déc. 1688 ; elle vient d'être publiée *apud* Jovy, *Pascal inédit*, p. 386–388.
86. ↑ 1684 : « Cependant cette douleur de teste augmentoit tousjours ; il la souffrait comme ses autres maux, sans se plaindre ; et une fois, dans le plus fort de sa douleur, le 13 aoust, il me pria... »
87. ↑ « Et la veille de sa mort, écrit en 1665 M^{me} Perier au curé de S^t-Étienne-du-Mont, vous ayant demandé plusieurs fois, on luy dit que vous estiez à Nanterre, et comme il vit qu'il estoit tard, et que vous ne veniez point, il

envoya querir M. de Sainte-Marthe à qui il se confessa, et vous luy donnastes les sacrements la nuit suivante. » (Faugère, *Lettres, opuscules*, etc., p. 89.)

88. [↑](#) 1684 : « avec le saint ciboire ».

APPENDICE

M. LE PAILLEUR.

Fils d'un lieutenant de l'élection de Meulan, Le Pailleur, dont Tallemant des Réaux loue à la fois la rigide probité et la joviale bonne humeur, était chez la maréchale de Thémynes « sans gages ny appointemens, mais seulement comme un amy de la maison ; il est vray qu'il faisoit toutes ses affaires. » Il « sçavoit la musique, chantoit, dansoit, faisoit des vers pour rire. » On voit M. de Nemours le faire admettre, « par grande grace », au concert intime que Louis XIII fit chez lui avec « tous ceux de la Musique de la chambre^[1] ». Tallemant des Réaux ajoute enfin qu'il s'estoit adonné aux mathématiques des son enfance : « *il les apprit tout seul*. Il n'avoit que vingt neuf solz quand il commença à lire les livres de cette science, et il eschangeoit les livres à mesure qu'il les lisoit. Il avoit escrit assez de choses, mais il n'a rien daigné donner : il faisoit des epistres burlesques fort naturelles. »

Bien que Le Pailleur n'ait pas laissé de travaux mathématiques de premier ordre, il est souvent cité par ses contemporains comme s'étant occupé des questions du jour. Il avait travaillé sur les lieux plans (cf. *infra* t. III, p. 302), et avait obtenu la solution de quelques-uns des problèmes communiqués par Fermat à l'Académie Mersenne (*vide infra*

p. 172 : Roberval, décrivant l'accueil fait à ces problèmes, écrit à Fermat le 4 avril 1687 : « un nommé M. Le Pailleur en avoit trouvé la démonstration particulière pour 3 et 4 points » (apud *Œuv. de Fermat*, Éd. Tannery-Henry, II, p. 103).

Vers 1644, en même temps que Roberval, Descartes, Mersenne et Carcavi, Le Pailleur participa à la polémique engagée par Longomontanus et John Pell au sujet de la quadrature du cercle. Pell imprima même une lettre de lui (signée *D. Pallieus, Nobilis Parisinus*) dans ses *Controversiæ de verâ circuli mensurâ* (Voir la notice de Jacoli dans le *Bullettino di bibliografia* de Boncompagni, tome II, 1869, pp. 299–312. — Cf. *Œuv. de Descartes*, éd. Adam-Tannery, IV, p. 343).

Le Pailleur s'occupa également des équations cubiques et chercha à les résoudre « par le cercle et par la parabole sans les purger du plus haut degré » (Mylon à Christian Huygens, 23 juin 1656, *Œuv. de Huygens*, I, p. 439). Il avait écrit sur ce sujet un petit traité qu'il avait confié à Mylon : « il me le donna quelques mois avant de mourir, dit Mylon, pensant le mettre entre mes mains avec ce que je recueillois de l'assemblée qui se faisoit chez luy » (Mylon à Schooten, novembre 1656, *Œuv. de Huygens*, I, p. 514). Mylon pensa bien faire en envoyant le traité en Hollande afin qu'il fût examiné par Huygens et aussi par Schooten « qui m'a tesmoigné, dit Mylon, qu'il seroit bien aise de l'avoir promptement pour ne pas retarder l'impression qu'il fait de la Geometrie de M. Descartes et des autres opuscles qu'il y doit joindre » (*Œuv. de Huygens*, I, p. 439). La méthode de Le Pailleur fut en effet étudiée de près par les deux Hollandais (voir les lettres de

Schooten à Mylon, *Œuv. de Huygens*, I, p. 513, de Huygens à Mylon, *ibid.*, p. 525 et les lettres suivantes). Ils y relevèrent des omissions et jugèrent qu'elle n'était pas suffisamment générale.

Le Pailleur nous renseigne directement sur son esprit et sur sa philosophie, dans une *Response aux Vers bachiques* et aux *Sonnets sur le mouvement de la terre* que Dalibray lui avait dédiés^[2]. De cette réponse que Dalibray a publiée, deux ans après la mort de Le Pailleur, dans ses *Œuvres poétiques*, 1653, p. 117–126. Voici quelques extraits qui ne sont pas sans intérêt, peut-être, pour la genèse des idées de Pascal lui-même.

DE MONSIEUR LE PAILLEUR à Monsieur d'Alibray, pour reponse à plusieurs sonnets qu'il luy avoit envoyez par lesquels il luy demandoit son sentiment de l'opinion de Galilée touchant le mouvement de la terre :

Enfin, tu m'as trop provoqué,
D'Alibray, je me sens piqué
De dix sonnetz dont tu m'agaces
Et de vingt dont tu me menaces.
Je ne sçaurois presque endurer
Cette bravade sans jurer.

Mais n'attens pas que ie conteste
Si ce flambeau qu'on dit celeste
Se meut, ou s'il ne se meut point ;
Ma Muse est trop courte d'un point
Pour toucher un si hault mystere :
Il suffit que je le revere,

Et qu'en suspendant humblement
Sur ce sujet mon jugement,
Seulement je te face entendre
Ce qui m'oblige à le suspendre...

Mais — parlant d'un esprit plus sain —
Celuy dont la puissante main
Fit de rien toute creature,
Ce grand auteur de la Nature,
Ce Dieu jaloux, ne permet pas
Que nous qui sommes icy bas,
Ayons de là haut cognoissance...

Après cela veux tu m'astraindre
À deschiffrer ce mouvement
Qui paroist soubz le Firmament ?
Moy qui d'ailleurs dez mon enfance
Professe une entiere ignorance ?
Et qui n'ay jamais peu sçavoir
La cause qui me fait mouvoir.

Non, non, ta raison est trop pure
Pour me faire une telle injure :
Je sçay que tu ne m'as escript
Que pour esgayer ton esprit,
Et que tu ris comme moy-mesme
De ces lettrez à face blesme,
À l'œil morne, au front tout plissé,
Au cerveau d'erreurs oppressé,
Qui par leur demarche pesante,
Par leur posture extravagante,
Par leurs Syllogismes cornus,
Par leurs langages inconnus,

Par le debit de quelque histoire
Et par un *hors* et par un *voire*
Veulent faire croire à chacun
Que leur esprit n'est pas commun...

Laisse donc là cette Science,
Laisse là cette outrecuidance,
Garde toy bien de ce poison,
Conserve entiere ta raison,
Que ta vertu soit toute tienne,
Et qu'aprez tout il te souviene
Qu'en un bon Livre il est escript
Bien heureux les pauvres d'esprit.
Que toute la sagesse humaine
Est aussy folle qu'elle est vaine :
Et que si nos premiers Parens
Fussent demeurez ignorans
Sans donner au diable creance,
Nous serions tous dans l'innocence...

Non, je n'ayme point ceste estude
Qui promet une certitude,
Et ne donne que fiction
Qu'erreur, et que presumption ;
En un mot, je hay la Science :
Mais j'ayme la belle Ignorance ;
J'ayme ceste divinité
Qui me donne la liberté
De tout penser et de tout dire...

La debonnaire conscience,
La simple et facile creance,
Sont les plus communes vertus,

Dont les sujets sont revestus.
Ils ne cognoissent point le vice,
Ils vivent sans nul artifice,
Et dans leur sagesse occupez
Ils endurent d'estre trompez.

L'impie et perfide heresie
Vient elle de leur fantaisie ?
Les troubles et les factions
Sont ce de leurs inventions ?
Non, non, par leurs obeissances,
Ils recognoissent les Puissances,
Qui disposent de leur destin,
Et vont tousjours leur grand chemin...

Ce peu suffit, comme je pense,
À te faire aymer l'ignorance
Et rejeter de ton esprit
Ce que les Docteurs ont escript
Pour le tourment de qui se fie
À leur vaine philosophie.

Quittant donc là tous ces fatras
Allons, d'Alibray, de ce pas
Avec Lambert^[3] et Benserrade
Chez le Bon-Puis faire grillade ;
C'est là que par un art divin
Dans une bouteille de vin
Nous estoufferons la memoire
De la science et de la gloire,
Et que nous rendrons triomphans
Et l'ignorance et les enfans.

Après, si tu l'as agreable,
Nous verrons cette ame adorable,
Cet original de douceur,
J'entens ta belle et chere sœur,
Avec ses filles non pareilles
Que l'on met au rang des merveilles,
Pour leurs vertus, pour leurs beautez
Et pour mille autres qualitez ;
Et Dieu sçait combien de loüanges
Nous donnerons à ces deux Anges ;
Surtout quand pour nous resjouir
Il nous sera permis d'oüir
Le son de leurs voix ravissantes
Dedans ce beau lieu que tu vantes
Où, de l'or les brillans esclairs
Par leurs yeux deviendront plus clairs...[\[4\]](#)

La sœur de Dalibray, c'est Madame Saintot, à qui Étienne Pascal confiait Jacqueline pendant un voyage en Auvergne ; « ses filles non pareilles » composent une comédie avec Jacqueline ; c'est pour l'une d'elles sans doute qu'en 1638 ou 39 Jacqueline adressait à Benserade des vers qui furent publiés dans ses *Œuvres* (*infra* p. 232 sqq.). En 1647 Pascal convie Dalibray pour voir Descartes chez lui ; en 1648 il écrit à Le Pailleur pour se justifier des attaques du P. Noël. Nous pouvons donc reconstituer le milieu que Pascal fréquentait dès les premières années de son enfance ; nous pouvons aussi, à travers la légèreté du ton, apercevoir la philosophie qui régnait dans ce milieu. La franche liberté du doute, la haine du

pédantisme d'École, la « révérence » de la religion, l'éloge de l'ignorance et de la tranquillité de l'esprit^[5], ce sont les traits caractéristiques des *Essais* de Montaigne. Il est donc assuré, comme plus d'un indice permettait déjà de le soupçonner, que Pascal n'a pas attendu la rencontre avec Méré et l'émancipation de la période mondaine pour être initié au mouvement de la philosophie nouvelle, en particulier à la lecture de Montaigne.

1. ↑ *Historiettes*, 203–207, éd. Monmerqué, Paulin-Paris, 1855, t. V, p. 214–215. — Cf. Strowski, *l'Histoire de Pascal*, 1907, p. 12.
2. ↑ *Vide infra*, p. 295, et t. II, p. 44.
3. ↑ Michel Lambert le fameux musicien (1610–1658). Voir Tallemant des Réaux, *Historiette* 352 et *Commentaires*, *apud* Monmerqué. Paris, t. VI, 1857, p. 195–205.
4. ↑ *Bibliothèque nationale*, ms. f. f. 19 145, f^o 67 sqq. — On trouve dans le même recueil d'autres épîtres de Le Pailleur adressées à Conrart, à l'abbé Hedelin d'Aubignac, etc. Voici des vers de Montereul l'aîné, qui complètent le groupe des amis de Le Pailleur :
Salue aussy de ma part
Patru, Dablancourt et Conrart,
Et le reste de la brigade.
Mais sur tout le beau Benserade,
Et le venerable Edelin.
Je ne dy rien de Chapelain.
5. ↑ Il est intéressant de noter que Mersenne, en vantant dans la *Préface* des *Cogituta physico-mathematica* les mérites de Le Pailleur comme géomètre, semble regretter sa tendance à se cacher et à se déprécier : *Pallierus, ut ut occultus seque deprimens, non ultimum locum obtinet, quippe qui omnia fere Geometrica elegantissime brevissimeque demonstrat.*

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Bradype
- Hepséma
- ThomasV
- Acélan
- - Luc -
- Bertille
- Kilom691
- Herisson
- Yann
- Pikinez
- X42
- Ernest-Mtl
- Maltaper

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)